COMMUNE
DE SAINT-LOUIS

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi
°°°§°°°
REGION DE SAINT-LOUIS
°°°§°°°
DEPARTEMENT DE SAINT-LOUIS
°°°§°°°
COMMUNE DE SAINT-LOUIS

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

2017 – 2022

VERSION PROVISOIRE

Janvier 2017

SIGLES ET ABREVIATIONS

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

Carte 1 : Découpage administratif et territorial

Historique

Créée en 1659, ancienne capitale de l'Afrique Occidentale Française (1895-1958), du Sénégal (jusqu'à 1957) et de la Mauritanie (1920-1960), Saint-Louis fût la plus ancienne colonie française d'Afrique. Carrefour économique, capitale politique, foyer religieux et ville cosmopolite, Saint-Louis a joué un rôle important dans l'histoire politique de l'Afrique de l'Ouest ; ce qui lui a valu le classement de l'île et du Pont Faidherbe au patrimoine mondial de l'humanité. Elle a une longue et solide expérience de la décentralisation, pour avoir été une commune de plein exercice à partir du 10 aout 1870.

Caractéristiques démographiques

Selon les projections de l'ANSD en 2015, la commune a une population estimée à 220 981 habitants structurés comme suit :

- 51% de femmes et 49% d'hommes:
- 51% de la population ont moins de 20 ans contre 7% de personnes âgées de plus de 60 ans
- 51% des femmes sont en âge de procréer (FAR)

Situation géographique

Située au Nord-Ouest du Sénégal, à 270 km de Dakar, la commune s'étend sur une superficie de 46,69 km² dont près de 20% de cette surface est occupée par le fleuve Sénégal et ses défluents affluents. Elle est limitée :

- A l'Ouest par l'océan atlantique,
- A l'Est par la Commune de Gandon
- Au Nord par la Mauritanie,
- Au Sud par les Communes de Gandon et Ndiébène Gandiole.

Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques

La commune est située dans la zone éco-géographique du Gandiolais.

Sols et relief : Site amphibie du delta du Fleuve Sénégal

- ✓ Zone de formation quaternaire particulièrement basse et plate.
- ✓ Relief constitué d'un plateau au modelé dunaire.
- ✓ La présence sempiternelle de l'eau associée à de faibles altitudes, augmente les risques réels d'inondation.

Climat : Climat étroitement sous la dépendance de la rosée de l'anticyclone des Açores, de l'harmattan de l'anticyclone libyen et de la mousson de l'anticyclone de Sainte-Hélène

Température : fortement marquée par l'influence adoucissante de la mer et des alizés maritimes. Elle se caractérise par deux saisons thermiques : une saison froide de décembre à mai et une saison chaude de juin à novembre. La température moyenne annuelle à Saint-Louis a augmenté en 50 ans, passant de 24,8°C à 26,0°C.

Pluviométrie deux points Située entre les isohyètes 200 mm et 300 mm, Saint-Louis reçoit en moyenne 200 mm de pluie par année.

Végétation : Elle est constituée par une steppe littorale très clairsemée formée d'individus spécifiques: les halospammophytes.

Eaux de surface : Située dans la zone estuarienne, elle est caractérisée par le brassage entre les eaux du Fleuve Sénégal et de l'Océan Atlantique.

Eaux souterraines : Deux aquifères composent les eaux souterraines : celle du maestrichtien et celle du quaternaire avec des profondeurs allant de 50 à 250 m.

DEUXIEME PARTIE: BILAN DIAGNOSTIC

I. PROFIL SOCIAL

La commune, capitale régionale, renferme des infrastructures dans tous les secteurs sociaux. Cependant, avec une population de plus de 200 000 habitants et un taux de croissance de 3,4%, ces infrastructures sont globalement insuffisantes comparées aux normes en vigueur.

Par ailleurs, les infrastructures sociales sont caractérisées par leur vétusté. En effet, Saint-Louis est une commune tricentenaire dont les principales infrastructures datent de plus d'une centaine d'années. Elles sont rarement renouvelées et leur entretien est souvent défaillant.

1.1.ÉDUCATION

L'importance du secteur éducatif dans la commune lui a valu son érection en Inspection de l'Education et de la Formation. Une présence assez satisfaisante d'infrastructures scolaires est notée, mais leur entretien pose réellement problème.

❖ DIPE

La commune compte 68 écoles préscolaires dont 7 Cases des Tout-petits, 11 écoles maternelles et 50 garderies. La petite enfance est fortement dominée par le privé avec 75% des structures. Elle concentre plus de 39% des structures régionales et a un TBPS (24,86%) largement supérieur à ceux de la région (13,30%) et du niveau national (16,80%). Ce qui dénote des efforts consentis par les acteurs locaux. Cependant, malgré ce TBPS assez satisfaisant, une frange très importante de la population pré scolarisable (13 773 enfants) n'est pas atteinte. Ceci peut s'expliquer par une insuffisance des structures publiques représentant 25% des infrastructures.

Tableau 1 : Situation du cycle préscolaire

Indicateurs	Situation
Infrastructures	68
Pop pré scolarisable	18 331
Pop scolarisée	4 558
TBPS	24,86%

Source : IEF SLCOM, 2015

Indicateurs	Situation
Nombre d'écoles	66
Pop scolarisable	33 494
Population scolarisée	31 266
Indice de parité	1,16
TBS	93,22%
Ratio élèves/classes	32
Ratios élèves /Bancs	3
Ratio manuels/élève	2
Nbre APE fonctionnelles	57

Source : IEF SLCOM, 2015

❖ Enseignement élémentaire

Les infrastructures élémentaires dénombrées dans la commune sont au nombre de 66 dont 45 publiques. Avec une capacité d'accueil de 1 005 salles de classe et 2 abris provisoires (école Youssou Ndiaye), la commune enregistre 62% de salles de classe en mauvais état. Cette situation est le résultat de plusieurs facteurs dont l'ancienneté de la plupart des écoles, l'humidité et la salinité des sols.

Sur le plan de l'accès, malgré un TBS (93,22%) dépassant largement le niveau régional (88,68%), un taux assez élevé de double flux est noté soit 17,56%. Ceci dénote du manque de personnel enseignant et de salles de classe dans certaines écoles (Mamadou Charles Niang, Pikine Takk, Sor Daga 2). L'indice

de parité qui est de 1,16 justifie les efforts consentis par les acteurs locaux en faveur de la scolarisation des filles. En termes de qualité, on dénombre 1 école sans latrines (EFA Goxumbacc), 2 écoles sans point d'eau potable (EFA Goxumbacc, école Khar Yallah), 3 écoles sans éclairage et un gap de 4 931 tables-bancs.
L'effectif pléthorique des classes de CM2 des établissements situés dans les quartiers de Léona-Diaminar-Pikine combiné au bon taux de réussite au concours d'entrée en sixième de 69,45% justifient la nécessité de construire un nouveau collège dans cette zone.

❖ Enseignement moyen et secondaire

La commune compte 20 établissements moyens, 8 moyens-secondaires et 6 secondaires. L'offre publique dans ce secteur représente 19 établissements soit un taux de 95%. Cependant, on note un faible maillage des structures du moyen et secondaire sur le territoire communal. En effet, les élèves de la zone de Pikine, Goxou Mbacc et Bango parcourent des kilomètres pour rejoindre les établissements publics secondaires situés sur l'île, HLM et Ndiolofène.

Indicateurs	Caractéristiques
Infrastructures	34
Population scolarisable	36 346
Population scolarisée	24 375
TBS	67,06%
Indice de parité	1,01

Source : IEF SLCOM, 2015

Ceci peut expliquer le TBS relativement faible malgré qu'il dépasse celui de la région (64%) et du niveau national (59,90%). La capacité d'accueil est de 796 salles de cours dont 52 abris provisoires. Des efforts importants doivent être faits par les autorités locales afin de résorber ce gap.

Par rapport à la qualité de l'enseignement, la commune doit faire des efforts énormes pour améliorer le taux de réussite au BFEM. En effet, en 2015, la commune a enregistré le taux de réussite le plus faible de la région avec 37% et contre 43,88% au niveau régional. Pour le baccalauréat, par contre, la commune est en avance par rapport à la région 34,24% de taux de réussite contre 31,38% au niveau régional.

❖ Enseignement technique et formation professionnelle

La commune abrite l'unique structure d'enseignement technique de la région. Il s'agit du lycée technique André Peytavin qui abrite les séries S3 (Sciences et techniques industrielles), T1 (fabrication mécanique), T2 (électrotechnique) et G (comptabilité/gestion) avec un effectif de 511 élèves dont 73% sont en série G. Cependant, une vétusté des infrastructures et un manque d'équipements est constatés dans cet établissement. C'est pourquoi, avec le concours de la coopération luxembourgeoise, une réhabilitation d'un montant estimée à 900 millions est entamée pour remettre à niveau cette infrastructure.

Pour la formation professionnelle, la commune compte 10 structures dont 7 privés. La plupart des métiers sont enseignées au niveau de ces structures dont les métiers d'agents de développement local, d'agents de santé communautaire, de coiffeurs, de couturiers modélistes, d'horticulteurs, de cuisiniers, de serveurs, en transformation des produits agricoles et halieutiques, d'électricien en bâtiment, de mécaniciens en automobile, de maçons, de froid-climatisation, de menuisiers bois, de menuisiers métalliques, d'habillement et d'éleveurs.

LA GESTION DE L'ENSEIGNEMENT FORMEL, RELEVE DES COMITES DE GESTION INSTITUES DANS TOUS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, DES CONSEILS ELUS ET DE L'INSPECTION D'ACADEMIE AU TRAVERS DES ADMINISTRATIONS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES QUI TRAVAILLENT EN PARFAITE INTELLIGENCE. AVEC, LE PAQEEB, TOUTES CES INSTANCES DISPOSENT DE CONTRATS DE PERFORMANCE QUI LEUR ASSIGNENT UN CERTAIN NOMBRE DE RESPONSABILITE SUSCEPTIBLE D'AMELIORER LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE.

❖ Enseignement arabe et coranique

Considérée jadis comme un important centre religieux d'apprentissage, la Commune continue de jouer cet important rôle au vue du nombre de daaras enregistrés (79) avec un effectif estimé à 38 634 apprenants. Ces daaras, dont la plupart sont traditionnelles, souffrent d'un manque d'ouvrages annexes (eau, électricité, toilettes) et d'équipements (livres, nattes, etc.). Cependant, il est constaté, depuis quelques années, l'existence de daaras « modernes » dans certaines zones de la Commune (Ile et Sor) à travers des initiatives privées. Ces dernières doivent être consolidées et appuyées par les autorités dans le cadre du programme de modernisation des daaras. Approfondir le problème avec l'AEMO

Partenaires :ENDA, ABRIS, PLAN SL

❖ Alphabétisation

La commune a un très bon taux d'alphabétisation lié à sa position administrative et politique qu'elle a occupé dans le passé. En effet, elle a abrité les premières écoles du Sénégal et a été un passage oublié pour tous les savants de la sous-région. De plus, elle a bénéficié de plusieurs programmes d'alphabétisation comme le Programme National d'Education de Base des Jeunes et des Adultes (PNEBJA 2015), qui en plus des soutiens matériels, appuie les apprenants sur le financement des activités génératrices de revenus.

On dénombre à Saint-Louis 6 Centres d'alphabétisation fonctionnelle (Sor Daga, Pikine Diokoul, Pikine Tàak, Pikine zone de recasement, Pikine Gouye Mbargou et Domaine Industriel) pour un effectif de 173 apprenants. Les principales langues enseignées sont le Wolof, le Pulaar et le Français. (NB la classe dans la zone indust est privée)

☞ Atouts, Contraintes et dé1fis

Atouts	CONTRAINTES	DEFIS
-Proximité des structures éducatives avec des axes goudronnés -Bon maillage du territoire en matière de structures éducatives -Dynamisme des Comités de Gestion -Existence de partenaires intervenants (ONG, Etat, privés) dans le secteur -Volonté politique nationale affichée pour mobiliser des ressources destinées à la modernisation des Darras -Existence de 6 Centres d'alphabétisation et de formation	- Vétusté des salles de classe (628) - Insuffisance de salles de classe dans certaines écoles - Présence d'abris provisoires (54) - Déficit de tables bancs (4 931) - Absence de structures d'enseignement moyen et secondaire dans certaines zones peuplées (Pikine et Langue de Barbarie) -Insuffisance d'infrastructures et matériels sportifs scolaires : lycées et collèges -Faible niveau de fréquentation des CAF - Insuffisance de Partenaires Techniques et Financiers pour appuyer les Darras.	-Réhabilitation et entretien du patrimoine infrastructurel -Amélioration des conditions d'enseignement/apprentissage -Accompagnement du processus de modernisation des daaras -Promotion de l'alphabétisation fonctionnelle

1.2. SANTE

1.2.1. Situation générale des structures sanitaires

La carte sanitaire montre une bonne couverture de la commune en structures sanitaires. En effet, elle compte 14 postes de santé (dont 8 ayant une maternité), 10 cabinets privés, un centre de santé et un hôpital EPS 2. Malgré l'importance de ces infrastructures et le bon maillage sur le territoire communal, certaines structures sanitaires, comme l'hôpital et le centre de santé, sont confrontées à un problème d'accueil du fait de la ruée des populations. En effet, au vu de la qualité des soins offerts par ces structures, les populations délaissent souvent les postes de santé pour se référer directement à l'hôpital ou au centre de santé. Il s'y ajoute aussi la vétusté des infrastructures (4 postes de santé en état de délabrement), du matériel médical et l'insuffisance de personnel qualifié.
La commune compte 7 mutuelles de santé répertoriées avec plus de 5 000 adhérents. Un programme de renforcement de capacités des gestionnaires de ces mutuelles doit être envisagé pour sauvegarder les acquis et améliorer la gestion de ces organes.

Rubriques	Normes		Situation de la Commune	Gap/PNDS
	OMS	PNDS		
Centre de santé ou hôpital de district	1/50. à 150.000 hbts	1/50. à 150.000 hbts	1/220 981 habitants	1 Centre de santé
Poste de santé (milieu urbain)	1/5.000 à10.000 hbts	1/5.000 à 10.000 hbts	1/15 785 habitants	8 postes de santé
Médecin (DS)	1/10.000 hbts	1/10.000 hbts		
Dentiste	1/10.000 hbts	1/10.000 hbts		
Infirmier (DS)	1/10.000 hbts	1/5000 hbts	1/20.090 habitants	33
Sage-femme (DS)	1/3000 FAR	1/2000 FAR		

1.2.2. Bilan Epidémiologique

L'analyse du bilan épidémiologique de la commune laisse apparaître la prédominance de certaines pathologies telles que le paludisme, la bilharziose, la diarrhée, le diabète, l'hypertension artérielle, les dermatoses, le rhume, la malnutrition, les rhumatismes, l'asthme et le goitre. La présence de ces maladies se justifie pour la plupart par la proximité de la mer et du fleuve Sénégal et la pollution de l'environnement immédiat (ordures ménagères, eaux usées, produits chimiques, etc.).

La mortalité maternelle, infantile et néonatale constitue un obstacle malgré les énormes efforts consentis dans le secteur de la santé. C'est pourquoi, il serait nécessaire de renforcer et de combiner les efforts de lutte.
Egalement, des maladies chroniques et endémiques (tuberculose, VIH, …) sont susceptibles de se manifester du fait de la position géographique qui offre un climat favorable et de l'habitation contiguë au niveau de certains quartiers.

☞ **Atouts, Contraintes et défis**

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
- Accessibilité des structures	- Vétusté de certains postes de santé	- Relèvement du plateau

sanitaires - Disponibilité du personnel - Existence de moyens de transports des malades (05 ambulances) - Forte fréquentation des structures de santé - Dynamisme des comités de santé - Accès aux commodités de base (eau, électricité, toilettes)	- Absence de logements d'ICP et de sages-femmes - Absence de maternité dans 6 postes de santé - Plateau technique très faible - Absence de magasin de stockage de médicaments - Rupture fréquente de médicaments - Léthargie des comités de gestion - Difficultés dans la gestion des déchets biomédicaux - Absence de ligne téléphonique dans certains postes de santé	technique au niveau des postes de santé -Mise à niveau et entretien des structures sanitaires -Résorption du gap en personnel qualifié - Redynamisation des comités de gestion - Mise en place d'un dispositif de gestion des déchets biomédicaux

1.3.HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT

1.3.1. Hydraulique

Le service d'adduction d'eau potable est entièrement géré par la SDE. L'eau potable est produite par la station de traitement de Khor, à partir d'une prise d'eau dans le fleuve Sénégal située à 6 km dans la réserve de Bango. Cette production est de 13 000 m3/j réparties dans 3 ouvrages de stockage, situés à Sor et Ngallèle. Le réseau de distribution d'eau potable s'étend sur un linéaire d'environ 200 km qui alimente 96,6% de la population, soit 25 352 abonnés (source : SDE/SL 2015). Selon la production, la consommation moyenne journalière par habitant dans la commune est de 59 litres soit un gap de 21 litres selon les normes internationales qui stipulent qu'en zone urbaine la consommation journalière par habitant est de 80 litres. Ainsi, il semble nécessaire d'augmenter la production journalière. (Mettre à jour par rapport au nouveau château d'eau)

Toutefois, il faut noter qu'au niveau de Pikine Guinaw Rail, Pikine 700, Médina Darou Marmiyal, Bango et Khar Yalla, des poches non encore desservies en eau potable sont repérées. Nb la notification zone non lottie mentionnée sur les autorisations adressées à l'urbanisme empêche certain ménages de ces zones à bénéficier d'un raccordement)

☞ **Atouts, Contraintes et défis**

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
- Existence d'infrastructures et d'équipements adaptés à la demande - Présence d'eau de surface (fleuve et marigot) et d'une nappe phréatique peu profonde - Disponibilité de Partenaires Techniques et Financiers	- Coût d'accès à l'eau élevé pour les populations - Vétusté des équipements - Difficultés constatées dans la gestion technique des ouvrages et équipements. - Non-accès à l'eau potable pour les populations de Pikine 700, Khar Yalla, Guinaw Rail, Nord de Goxumbacc, Médina Darou, Bango - Qualité de l'eau douteuse - Faiblesse de la communication de la SDE et de la SONES envers les usagers - Rupture du service très fréquente et souvent de très longue durée	- Entretien du patrimoine - Extension/Densification du réseau d'AEP - Amélioration de la qualité de l'eau et du service

1.3.2. ASSAINISSEMENT

1.3.2.1. La gestion des ordures ménagères

La gestion du service de nettoiement et des déchets constitue un défi majeur auquel sont confrontées les villes du Sénégal. C'est dans ce cadre que la commune a élaboré plusieurs documents stratégiques et opérationnels pour relever ce défi dont le plus récent est le plan directeur de gestion des déchets solides (PDGDS).

De façon opérationnelle, la commune a entamé, depuis 2000, la mise en œuvre de plusieurs projets et programmes afin de régler définitivement les problèmes de gestion des déchets. Ces projets sont entre autres le PANSL, le PGDS, le projet avec l'UCG et le PDT.

Egalement, un cadre de concertation, qui est une plateforme d'échange et de partage, a été mis en place et regroupe l'ensemble des acteurs intervenant dans ce secteur au niveau de la commune.

Pour une mise en œuvre efficace de tous ces projets, un système de gestion a été mis en place et est ainsi composé :

- un réseau d'opérateurs communautaires assurant la pré-collecte au niveau des quartiers : les GIE CETOM qui sont au nombre de dix-sept (17);
- des sites relais (3 fermés et un fonctionnelle à Diaminar) et des « logettes » (2), servant de stockage avant l'évacuation des déchets qui sont actuellement en fermeture ;
- un Centre d'Enfouissement Technique (C.E.T.) situé à Gandon, devenu une décharge sauvage du fait du retrait du certificat de conformité environnementale par le Ministère de tutelle.

Malgré les nombreux investissements, la gestion des ordures ménagères telle qu'elle est menée aujourd'hui soulève des difficultés et interrogations :

- sur sa viabilité économique, du fait des coûts de collecte importants et croissants, qui pèsent sur le budget municipal ;
- sur son efficience car des dysfonctionnements dans la filière demeurent : dépôts sauvages, déversement de poubelles dans le fleuve, dysfonctionnement du CET et fermeture des sites relais, faible articulation entre acteurs ;
- sur sa durabilité, avec une surproduction d'ordures et une saturation programmée du C.E.T, l'absence de tri et de traitement de certains déchets spécifiques, etc.

La municipalité souhaite ainsi se tourner vers une gestion plus durable des déchets, en développant une approche transversale de la filière (environnementale, économique, sociale) et en misant sur une stratégie intercommunale. Dès lors, il s'agit de travailler sur :

- un appui organisationnel à la gestion des ordures ménagères ;
- la diminution, le tri, le traitement et la valorisation préalable des déchets ;
- l'optimisation et le renforcement des moyens techniques et matériels pour la collecte des déchets ;
- une communication/sensibilisation des populations, afin d'obtenir leur adhésion et implication au projet.

Toutes ces thématiques sont actuellement prises en charge par les groupes de travail du cadre de concertation sur le nettoiement qui a été mis en place en 2011.

1.3.2.2. La gestion des déchets biomédicaux

La commune ne dispose pas encore d'un système de gestion des déchets biomédicaux conforme à la réglementation. Par, ailleurs, le banaliseur acquis dans le cadre du Plan de Développement Touristique (PDT) devrait permettre aux structures sanitaires de mieux gérer les déchets biomédicaux. Cependant, son emplacement pose encore problème. Ainsi, avec la requalification du CET et l'existence d'une camionnette de collecte des déchets, il est possible de mettre ce banaliseur au niveau du CET.

1.3.2.3. La gestion des eaux usées

Géré par l'ONAS, le réseau d'eaux usées existant dans la commune est de 102,6 km. Il compte au total 7 stations d'évacuation et une station d'épuration en état de vétusté et raccordent 9 712 ménages soit 35% des ménages de la commune. Le réseau est de type séparatif. La collecte et le refoulement sont effectués avec des collecteurs gravitaires les menant vers les stations de relevage qui sont en PVC de 150 et 600mm. Les quartiers desservis par ce réseau sont le haut nord, nord centre, le sud, bas Ndar toute, Sor Nord, Diamaguene et Leona HLM, Ndiolofène Nord et sud et Eaux Claires.

Tableau : Caractéristiques de la gestion des eaux usées

Linéaire réseau EU	102,6 km
Nombre de branchement	9 712
Nombre de stations de pompage	7
Nombre de station de traitement	1
Taux de raccordement	35%

Source : PDA/ONAS-SL 2015

A l'exception de ces quartiers, tout le reste de la commune utilise le système d'assainissement autonome avec une évacuation des boues de vidange manuelle ou par camion non encadrée, et sans solution de traitement adéquate.

La réalisation du projet « 10 villes », et acting financé par la BOAD, devrait permettre d'améliorer le taux d'accès à l'assainissement, en touchant, spécifiquement pour la commune de Saint-Louis, les quartiers de Guet Ndar, Pikine, Diamaguene, Cité Niakh et Ngallèle.

1.3.2.4.La gestion des eaux pluviales

Le réseau des eaux pluviales de la commune est long de 30,983 km et composé de 13 stations de pompage. Il est l'un des plus anciens du pays puisque datant de 1958. Sur la Langue de Barbarie, le réseau est constitué d'un seul collecteur avec un canal en béton couvert par des dalles et des parois en mauvais état. Ce canal déverse directement dans les petits bras du fleuve. Les quartiers de l'ile sont presque entièrement couverts avec un système équipé de deux stations de pompage déversant directement dans le bras du fleuve.

Pour ce qui est du faubourg de Sor, il est équipé de stations secondaires drainant les eaux vers une station principale de pompage. Le réseau pluvial est handicapé par :

- la faiblesse de sa desserte ;
- son manque d'opérationnalité par endroits ;
- le manque de moyens humains et financiers de l'ONAS ;
- son obstruction, par endroits, par des ordures ménagères ;
- les phénomènes de refoulement observés au niveau de certaines de ses bouches d'admission.

Cette situation fait que la quasi-totalité de la ville constitue une zone à risque englobant les quartiers de Diaminar, Leona, Balacoss, Eaux claires, Diawlingue, Khor, Pikine 3.

☞ **Atouts, Contraintes et défis**

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
- Existence d'infrastructures et d'équipements adaptés à la demande - Existence de projets en cours (ACTING) - Disponibilité de Partenaires Techniques et Financiers - Existence d'un cadre de concertation du nettoiement - Existence d'un dispositif de collecte adapté à la demande (régie et GIE CETOM)	- Inexistence de réseau dans la grande partie de la commune - Problème d'entretien des réseaux eaux usées et eaux pluviales - Difficultés constatées dans la gestion technique des ouvrages et équipements - Très faible taux de maillage du réseau eaux pluviales - Insuffisance des sites relais - Insuffisance de moyens pour le service de nettoiement - Dysfonctionnements au niveau du CET - Arrêt du versement des subventions aux GIE - Démarrage encore non effective de l'unité de valorisation des déchets plastiques - Difficultés de fonctionnement du service de nettoiement (absence d'entretien des moyens roulants et de pièces de rechange) Les berges non aménagées	-Amélioration des taux d'accès à l'assainissement -Entretien des réseaux d'eaux usées et pluviales - Renforcement des capacités des acteurs du nettoiement - Amélioration de la gouvernance du sous-secteur

1.4. JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

1.4.1. Jeunesse

L'Espace Jeunes constitue la seule infrastructure publique de jeunesse de la commune. Il accueille la quasi-totalité des manifestations organisées au niveau de la commune. Plusieurs activités de jeunesse sont organisées dans la commune. Il s'agit principalement de l'organisation des collectivités éducatives, des colonies de vacances, des activités de sensibilisation sur la santé de la reproduction des adolescents et des jeunes et des animations culturelles. Il faut noter également, la présence du Centre régional des Ressources pour l'Emploi des Jeunes (CREEJ) au niveau de la région. Ce centre, créé sur initiative de l'ex conseil régional, est une structure de promotion de l'auto-emploi des jeunes au niveau de la région.

Cependant, des efforts restent notamment dans le renforcement de l'accompagnement et de l'encadrement, la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et la démultiplication des offres de formation professionnelle à l'endroit des jeunes.

1.4.2. Sports

Le stock infrastructurel de la commune est composé de 2 stades dont 1 non fonctionnel (lancement du marché de réhabilitation prévue), d'un stadium et de deux terrains de football clôturés dans un état de délabrement avancé. Dans la pratique des sports, la quasi-totalité des disciplines est présente au niveau de la commune et regroupe 223 organisations sportives dont 96 ASC, 37 écoles de football, 17 clubs de football, 6 clubs de basket, 22 clubs d'arts martiaux, 9 clubs de lutte, 14 clubs de jeux d'esprit, etc. Les « navétanes », les championnats nationaux de football et de Basket-ball, le tournoi international de Judo et les régates constituent les principaux évènements sportifs de la commune. Les acteurs sportifs, en rapport avec les autorités, gagneraient à développer davantage les autres disciplines des arts martiaux,

la natation, le Volley-ball et les courses hippiques.(Maison de l'île terrains de basket et picine olympique et boolodrome)

1.4.3. Culture

L'histoire culturelle de la commune est vieille de plus de 350 ans et est fortement liée à la colonisation et à la religion. C'est à ce titre que l'UNESCO a classé une partie de la commune au patrimoine mondial. Dans l'optique de conserver l'aspect culturel de l'architecture, Saint-Louis s'est lancé dans un ambitieux programme de rénovation de certains bâtiments tels que les Rognât Nord et Sud, le CRDS, etc. Aussi, dans le cadre du PDT, certains bâtiments historiques seront restaurés.

Dans le cadre des activités culturelles, la commune s'est dotée d'un agenda culturel de dimension internationale. Le festival international de Jazz, par exemple, est une des activités culturelles les plus marquantes de la région. Plusieurs autres événements rythment la vie culturelle et religieuse de la commune à savoir le « FANAL », le « magal des deux rakas », les « gamous » annuels, le festival RAPANDAR et la fête du 15 août qui constituent tous des moments de convergence vers Saint-Louis.

Le patrimoine immatériel de la commune est très riche compte tenu de sa diversité ethnique et l'influence du métissage et du brassage historique des peuples. Le « fanal », les signares, les régates et le « simb » en sont les manifestations.

- ☞ **Atouts, Contraintes et défis**

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
- Existence d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) opposable aux tiers ; - Existence du Bureau du Patrimoine (BDP) ; - Existence d'un Comité de sauvegarde du patrimoine - Existence de partenaires techniques et financiers ; - Existence d'un cadre de concertation des acteurs de la Culture ; - Existence d'un Inventaire du Patrimoine Immatériel ; - Existence d'infrastructures et d'équipements sportifs - Une frange importante de jeunes	- Difficultés d'application du PSMV ; - Lenteur dans la mise en œuvre du PDT ; - Irrégularités des réunions du Comité de Sauvegarde ; - Cadre de concertation non fonctionnel - Agenda Culturel non encore validé ; - Insuffisance d'infrastructures sportifs et de l'encadrement des acteurs - Vétusté des équipements et infrastructures sportives - Insuffisance de l'encadrement des jeunes - Difficultés des jeunes à monter des projets bancables	- Amélioration de la gestion du patrimoine et des infrastructures sportives; - Mise en œuvre du Plan d'action 2015-2020 du Comité de Sauvegarde ; - Valorisation des potentialités culturelles - Promotion de l'entreprenariat des jeunes

1.5. URBANISME, HABITAT ET CADRE DE VIE

- ☞ **Une commune tricentenaire,**

Créée en 1659 et devenue commune de plein exercice depuis 1872, la commune de Saint-Louis a été, tour à tour, capitale de l'Afrique Occidentale Française, de la Mauritanie et du Sénégal. A ses débuts, l'essentiel de la population de la commune était concentrée sur l'île et la langue de barbarie. C'est après que la zone de Sor a commencé à être occupée avec la mise en place des quartiers de Tendjiguène, Diamaguène, Leona entre autres.

- ☞ **Une commune hydromorphe**

Etant une commune dynamique autant dans sa géographie que dans sa démographie, Saint-Louis a connu des variations du niveau des eaux qui ont modifié sa morphologie et réduit son espace urbanisable. Aussi, la croissance continue de la population et des activités implique une gestion régulière du cadre urbain étouffé par la présence du fleuve, de l'océan et des communes de Gandon et de Ndiébéne Gandiole. Petite commune avant, Saint-Louis connait une croissance socio démographique à tel point qu'elle est devenue trop étroite pour ses habitants. C'est pourquoi, une extension a été faite vers la zone continentale (Ngallèle, Bango) qui constituent des nouveaux quartiers de la commune.

Cependant, la question reste encore entière, car les 49 km² que représentent l'espace communal ne suffisent plus à contenir les 220 981 habitants de la commune. Ce qui pousse les populations à se diriger vers les communes environnantes pour y trouver une parcelle à usage d'habitation.

- ☞ **Une urbanisation marquée par la topographie du site**

La zone de Sor a longtemps souffert d'insuffisance en infrastructures et en équipements, mais devant l'urbanisation galopante et la croissance démographique importante, une ruée vers cette zone a nécessité une meilleure prise en charge des questions liées à l'aménagement et au cadre de vie.

L'architecture urbaine de la commune est ainsi disposée :

- Langue de barbarie : composée de 5 quartiers (Goxumbacc, Haut Ndar toute, Bas Ndar toute, Guet Ndar lodo, Guet Ndar Dakk et Hydrobase) où certains problèmes sont soulevés à savoir un manque d'espace, une absence presque de voirie, une occupation anarchique rendant difficile la mobilité
- L'île, qui regroupe l'essentiel des infrastructures mais qui, de par son statut (zone classée patrimoine mondiale de l'UNESCO) constitue un véritable casse-tête quant à sa conservation
- Sor, qui a connu une évolution spatiale du fait de la démographie galopante mais également de la forte demande foncière. Cette zone s'étale à présent jusqu'à Ngallèle et concentre 26 des 33 quartiers que compte la commune. Cependant, la géomorphologie de cette zone (zone inondable, avec une nappe qui affleure toute l'année) la rend presque impraticable pendant la saison des pluies. La zone de Pikine a, d'ailleurs, connu un important programme de restructuration. Cette situation constitue la principale raison des flux de la population vers les communes voisines.

- ☞ **Habitat et Logement**

En matière d'habitat, la commune a fait d'énormes progrès avec le projet de restructuration de l'habitat spontané mis en œuvre en 1996. Cependant, il existe encore des zones irrégulières notamment dans les quartiers de Guinaw Rail, Medina Course, Darou-Marmiyal, Diaminar, Bango, Ngallèle village, Cité Niakh II, Guet Ndar, etc. De même, hormis l'île (Nord et Sud) où l'occupation de l'espace a été planifiée, la plupart des quartiers se sont structurés après leur occupation les occupations humaines. Par ailleurs, l'émergence des nouveaux quartiers, dans l'Est de la commune interpelle les autorités municipales sur l'urgence d'un aménagement

concerté de ces zones et la définition de limites claires entre différents espaces urbains. Dans cette perspective, la commune a défini une stratégie de délimitation des quartiers qui a permis de passer de 22 à 33 quartiers.

Le défi démographique d'un doublement à minima de la population

Si le rythme actuel de croissance de la population, estimé en moyenne à 2,4%, se poursuit, la population de la commune devrait doubler à l'horizon 2030. A noter que le Plan de Développement Urbain a retenu une hypothèse de taux de croissance nettement plus élevée de 4% jusqu'en 2025 dont l'extrapolation porte la prévision à près de 500 000 habitants en 2030.

La configuration de la cité en ville archipel, la sanctuarisation de l'Ile de SaintLouis par son classement au patrimoine mondial de l'UNESCO, les menaces environnementales extrêmes qui pèsent sur la langue de Barbarie (érosion côtière, élargissement de la brèche, surdensité des quartiers des pêcheurs et fragilité de l'écosystème du cordon littoral) rendent impossible toute possibilité de densification du tissu urbain existant ailleurs que dans le faubourg de Sor, notamment vers l'Est.

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
- Classement d'une partie de l'île au patrimoine de l'UNESCO -Bonne structuration de certains quartiers -Existence des projets et programmes pour l'amélioration du cadre de vie	-Etroitesse du territoire communal -Surpeuplement de certains quartiers -Rétrécissement de la langue de Barbarie dû à l'érosion côtière -Absence de restructuration de certains quartiers -Fort taux de croissance démographique	-Prise en charge du besoin d'extension du territoire communal - Lutte contre l'érosion côtière -Stabilisation de la brèche -Amélioration du cadre de vie

1.6. ENVIRONNEMENT ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La commune est marquée ces dernières années par la dégradation progressive de son environnement due, entre autres, par :

- les inondations,
- l'érosion côtière et des berges ;
- les déchets solides, liquides et biomédicaux ;
- l'extraction du sable marin ;
- la forte pression sur les zones humides ;
- la dégradation de la mangrove, etc.

Le littoral Saint-Louisien représente une zone d'intérêt stratégique à la fois sur le plan démographique, économique et environnemental. L'économie communale est très dépendante de ces ressources côtières et marines qui constituent les principales recettes en devises, qu'il s'agisse de pêche ou de tourisme.

Des facteurs anthropiques fragilisent l'écosystème marin et terrestre. En effet, l'ouverture de la brèche sur la flèche sableuse de la Langue de Barbarie a certes sauvé la commune des inondations à court terme, mais en revanche, elle a profondément modifié le morpho dynamisme de la zone. De 4 mètres à l'origine, la largeur de la brèche est actuellement de plus de 5 km. Ainsi, la dynamique marine a entraîné l'extension de cette ouverture artificielle. Des phénomènes d'érosion sont apparus sur la berge faisant face à la brèche. Cette situation, combinée à l'extraction du sable marin et aux effets des changements climatiques, a comme

conséquence la destruction de biens au niveau des quartiers situés le long de la Langue de Barbarie par les vagues déferlantes et menace fortement l'avenir de ces quartiers.
Ainsi, la maîtrise des impacts du réchauffement climatique, qu'il s'agisse des risques de remontée des eaux de mer, de l'érosion côtière, de la multiplication des évènements cataclysmiques (inondations notamment), doit, être désormais considérée comme un paramètre déterminant de toute action de développement.

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
- Existence d'un mur de protection sur la berge fluviale -Importance des partenaires et institutions intervenant dans le secteur	- Absence de digue de protection de la berge maritime -Fragilité de l'écosystème -Elargissement constant de la brèche -Effondrement des habitations et des infrastructures (Quai de pêche, station d'essence, etc.) située sur la berge maritime	- Lutte contre les changements climatiques et les menaces environnementales -Renforcement des initiatives de préservation de l'écosystème.

II. PROFIL ECONOMIQUE

2.1. SECTEURS PRODUCTIFS

2.1.1. Agriculture

La pratique agricole de la commune est essentiellement de l'horticulture. Elle est pratiquée au niveau du jardin d'Essai et dans la zone de Khor-Bango. Deux types d'exploitations sont recensés à savoir l'exploitation horticole sur sol et celle de micro-jardins hors-sol. Les superficies cultivées tournent autour de 0.5 ha et 5 ha du fait du manque d'espace.

La production agricole est très marginale, comparée au reste de la région et est composée essentiellement de mangues et d'agrumes (oranges, citrons, mandarines, pamplemousses, etc.). Cependant dans la zone de Bango, des producteurs s'activent dans la culture de légumes et de riz. En 2012, par exemple, cette zone a produit sur un espace de 30 ha, 150 tonnes de riz. Une valorisation de cette expérience et un appui des services techniques comme la SAED et l'ISRA pourraient permettre à cette de contribuer à l'atteinte de l'autosuffisance en riz.

Toutefois, l'agriculture péri et intra urbaine n'est pas seulement une activité économique dont la seule fonction est de produire des denrées alimentaires, mais aussi une composante spatiale valorisant l'environnement urbain et le cadre de vie des citadins. L'agriculture urbaine devrait occuper une fonction écologique primordiale en recyclant certains déchets urbains.

Le maintien de l'agriculture urbaine passe, d'une part, par sa reconnaissance sociale et d'autre part par son affirmation dans un nouveau processus de production du territoire de la ville. La nature des pratiques des agriculteurs et la qualité du cadre paysager, offert par l'agriculture urbaine aux citadins, permet à celle-ci de trouver une place importante dans les projets sociaux et politiques d'organisation alternative du tissu urbain, sans perdre son identité sociale et son aspect fonctionnel.

2.1.2. Elevage

Pratiqué de façon domestique, l'élevage est essentiellement constitué de petits ruminants. En effet, le cheptel de la commune est constitué de 37% d'ovins et de 28% de caprins. Les 35% restants sont constitués des bovins dans la zone de Bango et Ngallèle, de chevaux et d'ânes. Cependant, la commune constitue un grenier de formation car disposant d'une école de formation des techniciens de l'élevage.

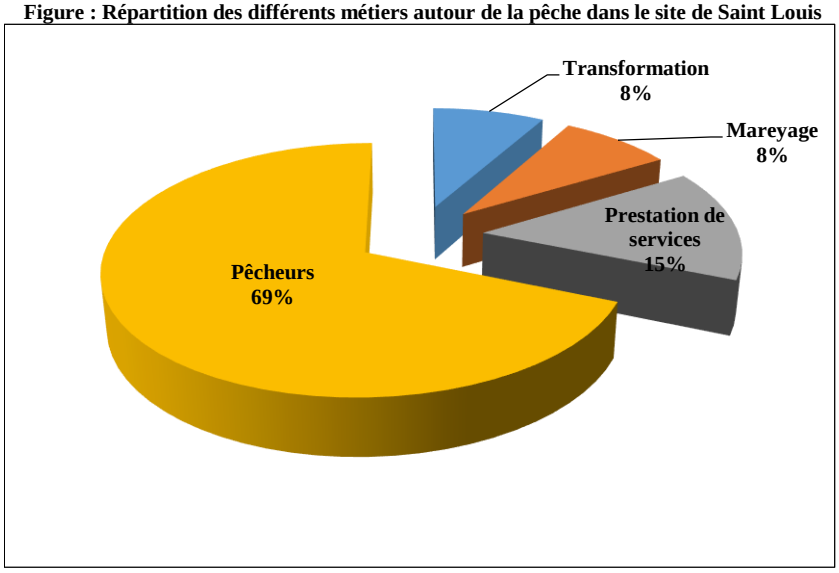
Dans le cadre de la production de viande, elle est très importante dans la commune car celle-ci dispose de l'unique abattoir contrôlé de la région. Cette production représente près de 50% du total régional qui est estimé à 1 669 tonnes en 2015.

2.1.3. Pêche

L'activé de pêche est l'un des secteurs moteur de l'économie communale. De par sa position géographique avec une ouverture de 70 km sur l'océan atlantique et le fleuve, des conditions biophysiques et hydrodynamiques favorables au développement du phytoplancton font de Saint-Louis, une zone favorable à l'activité de pêche. Deux types de pêche y sont pratiqués : la pêche maritime et celle continentale.

La pêche artisanale maritime, pratiquée dans la Langue de Barbarie est la plus importante. Elle pourvoie le plus d'emplois, à travers ses différentes activités de transformation et de mareyage. Cette activité occupe plus 12 000 personnes de la population active du CLPA, dont 6 000 femmes (4 800 dans le mareyage et 1 200 dans la transformation) en 2011 (Source : PRDI 2013). Selon les résultats des enquêtes effectuées dans le cadre du projet USAID/COMFISH en Mai 2014, les différents métiers gravitant autour de l'activité de pêche, recensés sont les pêcheurs, les mareyeurs, les transformateurs artisanaux et les prestataires de services.

Figure : Répartition des différents métiers autour de la pêche dans le site de Saint Louis



(Source : USAID/COMFISH. Enquêtes, mai 2014)

Infrastructures	Nombre
Aires de débarquement	2
Sites de pêche	7
Quais de pêche	2
Aires de transformation des produits halieutiques	3
Magasins de stockage et conservation	2
Complexe frigorifique	1
Piste aménagée et aire de débarquement	2
Usines de poissons	5
Usines de glaces	7
Stations d'essence	17

Avec un équipement constitué d'environ 943 pirogues de 4 à 25 m (USAID/COMFISH, 2014) et un équipage de 10 à 20

personnes par embarcation, la pêche est pratiquée sous plusieurs formes avec une diversité d'engins dont les plus représentatifs sont la palangre, les sennes tournantes, les filets maillants dérivants de surface et les lignes simples.

Le volume de la pêche artisanale a connu en 2015 une hausse de 15 980 tonnes soit une quantité de 75 754 tonnes contre 59 774 tonnes en 2014. Cette bonne performance est surtout due à l'augmentation des licences de pêche délivrées par la Mauritanie. Les espèces pélagiques (Sardinella. aurita, Sardinella. maderensis, Trichiurus. trecae) sont les plus exploitées avec plus de 70% des captures. Ces espèces sont les plus importantes et les plus partagées du fait de leur caractère migratoire. Les espèces démersales sont aussi exploitées, avec les communautés de Sciaénidae, de Sparidae et celle du rebord du plateau.

Toutefois, la pêche traverse une crise marquée par une baisse de la production et l'augmentation de l'effort de pêche dont les effets se font sentir à tous les niveaux. Cette situation a été à l'origine de la signature par les autorités des protocoles de pêche avec le Gouvernement mauritanien consistant à fournir des licences de pêche annuelles au profit des pêcheurs sénégalais. Ces licences de pêche, dont le renouvellement est souvent tardif, constituent la cause des conflits souvent notés.

A ces contraintes, s'ajoutent les effets des changements climatiques qui sont néfastes et provoquent souvent des houles fréquentes, une migration de certaines espèces, etc. C'est pourquoi, avec l'appui du projet USAID/COMFISH, le CLPA a commandité en 2014 l'élaboration d'un plan d'adaptation aux changements climatiques. Ce plan permettra de réduire les effets des changements climatiques en préconisant des mesures d'atténuation et d'adaptation.

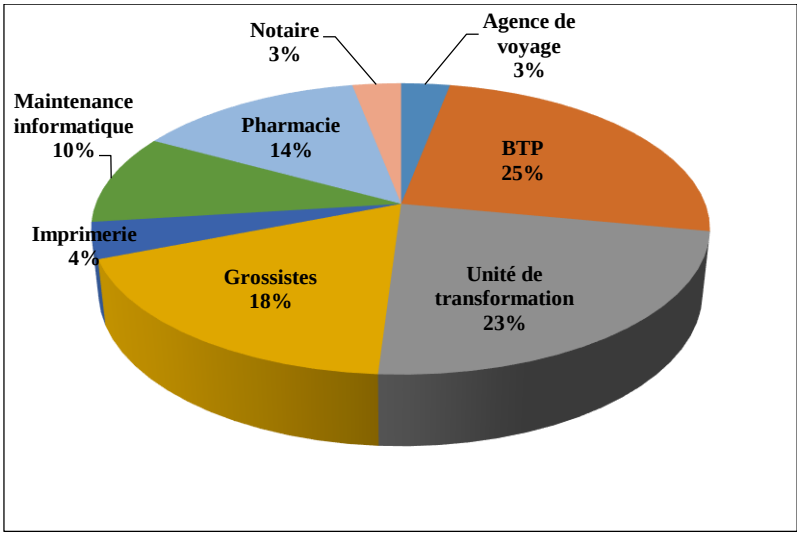
Des efforts pour la reconstitution des stocks sont entreprises avec la mise place d'une aire marine protégée, d'un cadre de concertation des acteurs pour la cogestion (CLPA) et l'élaboration d'une convention locale pour la gestion des ressources halieutiques.

- **Atouts, Contraintes et défis**

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
- Disponibilité des ressources humaines expérimentées (pêcheurs et acteurs de la filière) - Disponibilité de la ressource (poisson, mer) - Bonne présence des institutions de micro finance - Savoir-faire en construction navale	- Conflits récurrents entre les pêcheurs sénégalais et - Mauvaise organisation de la filière - Absence de quais d'embarquement et de débarquement adéquats - Manque d'équipement pour gérer les surproductions - insuffisances d'unités de transformation des produits de la pêche - Faible niveau d'équipement des femmes transformatrices existantes - Récurrence des accidents surtout au niveau de la brèche - Baisse de la ressource halieutique - Forte concentration démographique - Absence d'aire de parcage - Insuffisance d'unités de conservation - Absence de magasins de stockage du matériel de pêche	- Renouvellement à temps des protocoles de pêche - Organisation et structuration de la filière - Stabilisation, dragage et balisage du chenal principal de la brèche - Contrôle de l'accès aux ressources halieutiques (repos biologique, systématisation de l'immatriculation des pirogues de pêche) - Promotion des technologies propres de transformations et de valorisation des produits halieutiques ; - Diversification et intensification des activités alternatives à l'exploitation des ressources halieutiques (aquaculture et pisciculture) - Mise en œuvre du plan Adaptation de l'activité aux changements climatiques - Amélioration de la redevance fiscale locale de la filière

2.1.4. Commerce et PME/PMI

La commune dispose de 3 marchés permanents, 106 établissements commerciaux et industriels dont 14 grossistes, 3 imprimeries, 20 librairies, 8 ateliers de maintenance informatique, 20 pharmacies, 2 bureaux de notaire, 18 unités de transformations de produits locaux, 2 agences de voyage et 19 entreprises BTP.



Source : Profil économique de la commune de Saint-Louis : ADC, 2014

La vente des médicaments occupe une place de choix dans les activités commerciales au niveau de la commune. Les acteurs de ce secteur sont bien organisés et travaillent en étroite collaboration avec les techniciens de la santé.

Avec le développement des nouvelles techniques d'information et de communication, les jeunes s'investissent maintenant dans la maintenance informatique et la réparation des téléphones portables. Ce secteur leur permet de gagner des revenus et de sortir de la précarité.

Les entreprises qui s'activent dans le domaine du bâtiment et des Travaux Publics sont nombreuses. Cependant, beaucoup d'entre eux sont encore dans l'informel ; ce qui ne leur permettent pas d'accéder à la commande publique. Parmi les autres activités commerciales et les services marchands pratiqués au niveau de la commune de Saint-Louis on peut citer entre autre les imprimeries, les agences de voyage, etc. Le caractère informel de certaines activités commerciales entraîne une absence de mécanismes financiers ainsi qu'un encombrement de l'espace public. Ces activités commerciales semi formelles ont permis la création de plus de 300 emplois permanents.

Ces activités commerciales semblent être maitrisées. Cependant, le commerce informel, pratiqué au niveau des différents marchés permanents de la commune et des boutiques de quartier, constitue l'une des activités les plus importantes de la commune. Ce commerce informel, difficile à évaluer, joue un rôle important dans l'économie urbaine. L'absence de cadre organisationnel engendre une occupation anarchique de l'espace public ainsi qu'un manque à gagner important sur le plan fiscal.

2.1.5. Tourisme

La commune dispose d'importants atouts pour le développement du secteur touristique. En effet, le riche patrimoine culturel et historique, les rendez-vous internationaux tels que le festival de Jazz, l'importance de réceptifs et l'existence d'un aéroport sont autant d'éléments qui concourent au développement du tourisme.
La réfection du Pont Faidherbe ouvre à nouveau la voie du fleuve et redonne à Saint-Louis son rôle de principal foyer touristique. Son classement au patrimoine mondial par l'UNESCO

constitue une belle carte de visite, mais aussi une ardente obligation pour réhabiliter le patrimoine.

Dans ce contexte, le programme de Développement Touristique, financé par l'Agence Française de Développement, devra apporter une première série de réponses indispensables en contribuant à la mise à niveau d'une partie du patrimoine, à l'aménagement de quelques sites touristiques et à la professionnalisation des acteurs.

Le tourisme est pratiqué sous différentes formes : le tourisme balnéaire, le tourisme d'affaires, le tourisme de découverte, le tourisme culturel et l'écotourisme.

Sur le plan infrastructurel, la commune concentre 21 hôtels et 16 auberges. La capacité d'accueil de ces réceptifs est de 1 215 lits pour 690 chambres. En 2015, les réceptifs de la commune ont enregistrés plus de 30 000 arrivées et plus de 50 000 nuitées. Les nuitées sont très importantes en septembre avec plus de 10 000 nuitées (Magal des deux Rakkas), pendant le mois d'août qui est le 2ème mois où les nuitées dépassent 7 000 avec la fête du 15 août où on note une grande affluence des visiteurs pendant cette période vers la commune et pendant le Festival de Jazz où tous les réceptifs affichent le plein deux à trois mois avant l'événement. Cette situation peut contribuer à pallier au phénomène de la saisonnalité.

Variable	Hôtel	Auberge
Nombre de réceptifs	21	16
Nombre de chambres	532	158
Nombres de lits	918	297

La dynamique organisationnelle du secteur est marquée par l'existence d'un syndicat d'initiative et l'office du tourisme et de la culture. Ce secteur constitue une importante activité de l'économie locale. En effet, le dynamisme du secteur touristique entraine la création d'emplois supplémentaires et le développement du secteur de l'artisanat.

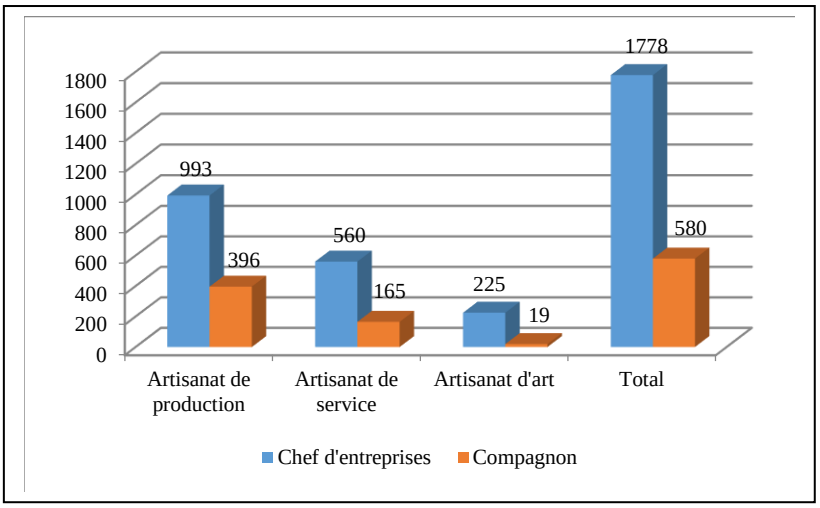
☞ **Atouts, Contraintes et défis**

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
- Existence d'infrastructures (hôtel, sites touristiques, parcs, aéroport…) - Patrimoine bâti « conservé » - Présence de structures spécialisées dans le domaine (syndicat d'initiative, office du tourisme, gestionnaire du site, agences de voyage…) - Artisanat d'art très développé - Existence d'un agenda culturel favorable au tourisme (festival, magal des 2 rakkas, etc.) - Volonté politique manifeste	- Problème de conservation du patrimoine - Problème de coordination des acteurs intervenants dans le secteur - Faible accompagnement des acteurs du secteur - Mise en œuvre de l'agenda culturel en retard - Monopole étranger du secteur (hôtel, auberge…) - Insalubrité des berges et plages - Village artisanal en état de délabrement	- Définition d'une véritable politique touristique - Renforcement de l'accompagnement des acteurs du secteur (formation, subvention, formalisation…) - Aménagement et entretien les berges et plages - Promotion de l'entreprenariat local dans le secteur

2.1.6. Artisanat

L'artisanat constitue est une importante activité de création de richesses et d'emplois dans le territoire communal. Il est pratiqué sous différentes formes à savoir l'artisanat d'art, l'artisanat de production et l'artisanat de service. C'est un secteur qui se professionnalise de plus en plus du fait surtout de la bonne dynamique organisationnelle (Chambre des métiers, village artisanal, etc.) et de l'encadrement des institutions de microfinance.

La commune compte, au total, dans tous les types d'artisanat, 1 778 entreprises avec autant de chefs d'entreprises et 580 compagnons. L'artisanat de production enregistre 56% des entreprises recensées. Cependant, la majeure partie des entreprises artisanales sont des structures familiales utilisant des équipements modestes et sont logées, pour la plupart, dans des maisons ou des ateliers exigus et vétustes.



Le secteur de l'artisanat bénéficie aussi d'une diversité d'offre de formations surtout dans la filière de la coiffure, de la couture, de la teinture et de la restauration.

☞ **Atouts, Contraintes et défis**

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
- Existence d'un village artisanal - Présence de tous les types d'artisanat - Bonne dynamique organisationnelle - Existence de manifestations culturelles, lieux d'écoulement des produits (festival, magal des 2 rakkas, etc.)	- Problème de valorisation de la carte professionnelle - Insuffisance du personnel d'appui - Problème de commercialisation des produits artisanaux - Problème de financement adapté au secteur - Insuffisance de partenaires - Manque de valorisation du registre des métiers dans les marchés publics - Liste limitative des métiers de l'artisanat - Absence de statistiques fiables sur les entreprises artisanales	- Définition d'une stratégie de commercialisation des produits - Développement des financements adaptés au secteur - Renouvellement de la liste des métiers et intégration des nouveaux métiers - Organisation de campagnes statistiques périodiques

2.2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

2.2.1. Postes et Télécommunications

La présence de Sonatel, Expresso et Tigo offre un maillage complet du réseau téléphonique, avec une qualité du service croissante, dopée par la concurrence. La possibilité de disposer de l'internet haut débit constitue aussi une aubaine pour le développement des affaires en rendant possible la liaison permanente à temps réel entre la commune et le reste du monde.

La commune dispose de 2 bureaux de poste avec environ 813 abonnés de boites postales. Cependant, La Poste subit actuellement une rude concurrence en ce qui concerne son service de transfert d'argent.

On note une forte présence des organes de presse nationaux qui ont pour la plupart des correspondants locaux. De plus, la commune abrite un organe de presse en ligne (Ndar Info) et 5 stations de radios (Fréquence Téranga, Dunya, RTS, Ndar FM et SUD FM).

Le conseil départemental de Saint-Louis, en partenariat avec le CEA MITIC de l'UGB, a entamé un processus d'élaboration d'un projet appelé Saint-Louis Numérique qui envisage la réalisation de plusieurs actions visant un développement de l'économie numérique au niveau de la commune.

2.2.2. Energie

La principale source d'énergie utilisée au niveau de la commune est l'électricité. Elle est fournie par la SENELEC à travers ses différentes installations. Le taux de couverture est supérieur à 95%. La commune compte plus de 134 postes MT/BT et 86 postes de 30 KW. Le réseau moyenne et basse tension développe un linéaire de 434,389 km dont 33,8 de BT. Le réseau aérien est encore important et représente plus de 59%. Cette énergie, utilisée majoritairement pour usage domestique, sert à faire fonctionner également l'économie de la commune. En effet, toutes les entreprises commerciales, artisanales et de pêche se trouvant dans la commune utilisent cette énergie pour la réussite de leurs activités de production.

Le carburant, distribuée par les stations d'essence et les stations-service, est utilisé dans plusieurs activités, notamment le transport (terrestre, aérien, maritime), la pêche, l'agriculture et l'industrie. En l'absence d'une unité de remplissage des bouteilles de gaz dans la commune, l'importation est détenu par Total gaz, Vito gaz et Touba gaz qui organisent la distribution du produit à partir de leurs dépôts. Le gaz butane et le charbon de bois restent les principales sources d'énergie utilisées pour la cuisson.

Les autorités ont également initié des projets d'énergie renouvelable en phase de négociation avec les différents partenaires. Dans sa phase test, ces projets visent d'abord à servir les bâtiments communaux et espaces publics. L'ONG Le Partenariat a initié, récemment un projet de biogaz, au niveau de l'abattoir de Khor et a permis à plusieurs ménages de disposer d'une source d'énergie supplémentaire pour satisfaire leurs besoins.

Dans le cadre de la maîtrise du secteur et de la diversification des sources de production d'énergie, la commune a mis en place un cadre de concertation en énergie chargé de réfléchir sur des alternatives viables.

2.2.3. Institutions financières et Sociétés d'assurance

On dénombre dans la commune 9 banques classiques, 10 structures financières décentralisées et 12 sociétés d'assurances. Ces structures financières jouent un rôle important dans la promotion de l'économie locale, cependant les financements disponibles au niveau des banques classiques ne sont pas toujours adaptés aux besoins de financement exprimés par les acteurs économiques. Quant aux structures financières décentralisées, un problème de liquidité se pose souvent malgré l'intervention des partenaires techniques et financiers. Pour ce qui est des sociétés d'assurance, leur activité principale se limite essentiellement à fournir un service d'assurance aux propriétaires de véhicules ; la plupart des populations de la commune n'ont pas encore l'habitude d'assurer les autres formes de biens.

2.2.4. Transport

- **Transport terrestre**

Le réseau routier de la commune est constitué :

- d'un réseau communal estimé à 64 km, réalisé et entretenu par la ville par le biais des services techniques municipaux ;
- d'un réseau classé de 52 km construit et entretenu par l'Etat par l'entremise de ses services déconcentrés

- de 3 infrastructures de franchissement que sont le pont Faidherbe, le pont Moustaphe Malick Gaye et le pont Masseck Ndiaye.

Un important programme de rénovation et d'extension de la voirie urbaine sur près de 25 km a été exécuté par l'Agence de Développement Municipal (ADM) dans le cadre du Programme de Renforcement des Collectivités Locales (PRECOL). Cela a permis, aujourd'hui, un meilleur maillage du territoire communal et anticipe sur la future mise en place d'un plan de circulation.

Tableau : Parc de transport routier

Moyens de transport	Nombre
Bus	616
Bus TATA	96
Taxis Urbains	1327
autocars inter urbain	483
Camions	616

Source : Profil économique de la commune ADC, 2014

On note certes une vétusté du parc automobile, mais la diversité des moyens de transport avec l'arrivée d'une première vague de bus TATA est un atout considérable dans la satisfaction des besoins des différentes couches de la société.

Le phénomène « Allo taxi » commence néanmoins à gagner du terrain pour les usagers préférant avoir une certaine commodité, mais il reste un réel problème vis-à-vis des acteurs du secteur qui le considère comme illégal. Toujours est-il que le secteur du transport mérite d'être réorganisé afin que l'ensemble des acteurs puisse s'y reconnaitre.

❖ Transport aérien

L'aéroport de Saint-Louis situé à Bango a été l'un des aéroports les plus dynamiques du Sénégal et recevait des vols internationaux et nationaux. Il servait aussi d'aéroport de dégagement lorsqu'un atterrissage n'était pas possible à Dakar. Classé en catégorie 6, sa piste portée à 1 900 mètres lui permet d'accueillir de gros porteurs. Pour le rendre plus fonctionnel, d'importants travaux doivent être entrepris pour son extension et sa modernisation. Le prolongement de la piste jusqu'à 2 250 m permettra de recevoir en sécurité certains type d'avion et ainsi améliorer le trafic aérien à Saint-Louis.

Cependant depuis quelques temps le transport aérien de SaintLouis est totalement ralenti et les vols hebdomadaires qui ont été initiés ne sont plus réguliers.

❖ Transport fluvial

Le fleuve constitue le principal moyen de transport des populations de l'île de Bop Thior (Commune de Gandon) rejoignant quotidiennement la commune. Des pirogues sont aussi utilisées pour rallier de petites distances à hauteur de Guet-Ndar/Sud et Ndar-Toute/Nord
De plus, des excursions et des croisières touristiques sont organisées avec le bateau BOU EL MOGDAD sur le trajet Saint-Louis /Matam, en passant par Dagana et Podor.

III. PROFIL GOUVERNANCE LOCALE

3.1. DISPOSITIFS DE GOUVERNANCE

3.1.1. Les conseils de quartiers

Depuis le début des années 90, la commune mène une politique de renforcement de la Décentralisation et de la Démocratie participative à l'échelle quartier dans le cadre d'une stratégie d'implication des populations dans l'animation du développement local. Cette stratégie d'animation territoriale du développement local a permis la mise en place de 22 Conseils de quartier polarisant les 33 quartiers de la commune.
Ces organes ont réalisé de bonnes performances en termes de pilotage de projets sociocommunautaires. En effet, ils ont contribué à la mise en place et à l'animation des GIE CETOM, à la gestion des inondations, à l'appui aux ASC en termes de médiation et à la mise en œuvre des programmes de sensibilisation et de formation de relais communautaires. Cependant, les conseils de quartier sont confrontés à des difficultés de fonctionnement liées à la faiblesse de leurs capacités institutionnelles et financières.

3.1.2. Le conseil municipal des enfants

Consciente de l'importance de la prise en charge de la question relative à l'enfance, à travers l'élaboration d'une politique intégrative, la nouvelle équipe municipale avait pris l'initiative, en Juillet 2011, de mettre en place un Conseil Municipal des Enfants (CME) avec l'appui de la Ville de Lille. Le CME regroupe uniquement des enfants résidant au sein du périmètre communal ;

Le CME est composé d'enfants issus des Conseils de quartier et d'associations de protection de l'enfant. Il poursuit les objectifs suivants :

- vulgariser et faire la promotion des droits de l'enfant ;
- interpeller les autorités municipales sur les problèmes des enfants ;
- développer des relations d'entraide et de solidarité envers les enfants ;
- développer des relations de partenariat avec des structures d'appui à l'enfance et d'autres organisations d'enfants.

Le CME est animé, à ce jour, à partir de ressources provenant de la coopération décentralisée. La Commune tarde encore à mobiliser les moyens nécessaires au bon fonctionnement de la dite instance.

3.2. PROFIL DES ELUS

Le conseil municipal est constitué de 76 élus très représentatifs de l'ensemble des quartiers de la commune. Le bureau comprend le maire et ses 8 adjoints. Les femmes sont faiblement représentées au niveau des postes stratégiques. En effet, on note seulement 2 adjointes au maire et 4 présidentes de commissions thématiques sur les 18 (Commissions action sociale et promotion féminine, entreprenariat féminin et microfinance, culture-tourisme et patrimoine et la commission hygiène et voirie communale). Plus de la moitié des élus ont un bon niveau d'étude avec 54% de niveau supérieur, 10% de niveau moyen-secondaire et 12% de niveau primaire et 24% d'analphabètes. L'équipe municipale est composée pour la plus part

d’opérateurs économiques, de chefs d’entreprise, de commerçants, d’enseignants (Instituteurs, professeurs, etc.), de ménagères.

Les jeunes sont faiblement représentés dans l’équipe municipale avec seulement 2 élus ayant moins de 36 ans (26 et 35 ans). Cependant, le renforcement de la participation citoyenne à travers la redynamisation des conseils de quartiers devrait permettre de surmonter la faible représentativité des jeunes et des femmes aux postes clés.

3.3. GRILLE DE PERFORMANCE

Les capacités de la commune en matière de gouvernance ont été évaluées à travers la grille de mesure de performance qui est une innovation majeure dans la nouvelle démarche de planification locale. Saint-Louis a ainsi réalisé, dans l’ensemble, une assez bonne performance. Elle est cependant confrontée à de nombreuses difficultés liées, entre autres, à la faible prise en compte des couches vulnérables dans les investissements, au faible taux de recouvrement des recettes, au faible taux d’absorption des ressources, au non-respect des procédures légales de passation des marchés sur la base des PPM et non-respect des modalités de la tenue des réunions d’orientation budgétaire. Le tableau ci-dessous présente les performances dans les différents domaines.

Domaines	**Critères**	**Notations (moyenne)**	**Appréciations**
Capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations	Accès aux services sociaux de base	5/11	Passable
	Promotion du développement économique local (DEL)	7/9	Très Bien
Capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune	Gestion administrative	14/20	Bien
	Gestion Technique	9/16	Assez Bien
	Gestion fiduciaire	8/22	Passable
Participation citoyenne dans la gestion des affaires locales	Cadre institutionnel de la participation et accès à l'information	14/16	Très Bien
	Engagement des citoyens	4/8	Passable
Niveau de performance		**61/100**	**Moyenne**

3.4. DYNAMIQUE PARTENARIALE

La commune a un bon tissu partenarial vieux de plusieurs dizaines d'années. En effet, elle s'est forgée de solides relations de coopérations internationales avec beaucoup de partenaires tels que la coopération espagnole, la coopération technique belge, la coopération autrichienne, le Réseau des élus locaux francophones (AIMF) et le Centre Wallonie de Bruxelles. Elle a aussi noué des relations de jumelage très diversifiées dans le cadre de la coopération décentralisée avec des villes comme Lille, Toulouse, Liège, Fez et Kayes. En plus des interventions en cours déroulées par les partenaires, Saint-Louis bénéficie de l'appui des

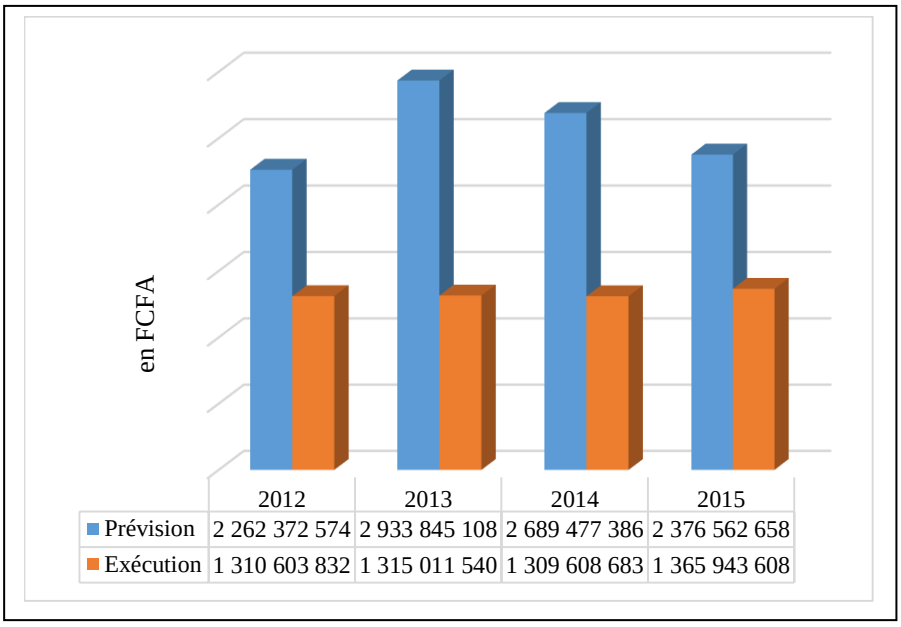
Liste des Intervenants et projets/programmes en cours

Partenaires/Projets/Programmes	Partenaires/domaines d'intervention	Montant
Ville de l'ile (1978)	Appui institutionnel, éclairage public et biogaz	40 000 euro
Ville de Toulouse	assainissement	330 000 euro
Programme de développement touristique (2013 2018)	Culture, Assainissement, Aménagement du territoire et Tourisme	24 milliards FCFA
UE, conseil général de l'Eure, Agence de l'eau : Projet Acting (2014 2018)	Assainissement	1 825 000 euro
Etat du Sénégal, BAD et BID : PROMOVIL	Aménagement du territoire et gouvernance urbaine	
Commune et ses partenaires	Eclairage public de l'avenue générale De Gaulle	100 000 euro

organismes étatiques comme le PNDL, l'ADM, etc.

3.5. GOUVERNANCE BUDGETAIRE

La commune a enregistrée une bonne performance dans le recouvrement des recettes en 2015 soit 59, 88% de taux de recouvrement contre 57,93% en 2012, 44, 82% en 2013 et 48,69% en 2014. Ce taux record sur les 4 dernières années se justifie par un effort soutenu au niveau de perception municipale et une précision budgétaire un peu réaliste.



Le budget exécuté en 2015 s'est équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 1 365 943 608 FCFA. L'essentiel de

ces recettes sont constitués de fonds propres qui se chiffrent à plus de 1 113 129 676 FCFA. En effet, la contribution des populations dans le budget s'élève à plus de 81% alors que seulement 32% des recettes sont consacrées aux dépenses liées à la prise en charge des services sociaux de base.

Cependant, Saint-Louis gagnerait à accélérer la mise en œuvre des programmes de restructuration foncière de Cité Niakh, de Vauvert et de Darou, du programme de recensement contradictoire et supplémentaire des activités taxables, du recensement fiscal sur le foncier bâti et non bâti et du programme d'actualisation de la base du fichier de la publicité.

- **Atouts, Contraintes et défis**

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
- Maillage complet en Conseils de quartier - Arrêtés d'officialisation des Conseils de quartier et Délégués de quartier - Existence de Plan de Développement des Quartiers - Emergence d'une gouvernance citoyenne - Existence de 2 Maisons de quartier - Existence de partenaires techniques et financiers de la coopération décentralisée -Bonne prise en charge des services sociaux de base au niveau du Budget - Importance des ressources fiscales	- Absence d'appui financier pour le fonctionnement des CQ et du CME ; - Faible capacité institutionnelle des Conseils de Quartier - Faiblesse des appuis aux initiatives locales - Insuffisance des Maisons de quartier ; - Faible articulation entre les PDQ et les autres documents de planification - Faible niveau de mise en œuvre des PDQ - Faible taux de recouvrement de l'assiette fiscale	- Définition d'une véritable politique d'animation territoriale -Amélioration de la fonctionnalité des dispositifs de gouvernance existants

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES

I. PROJECTIONS SCHEMATIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

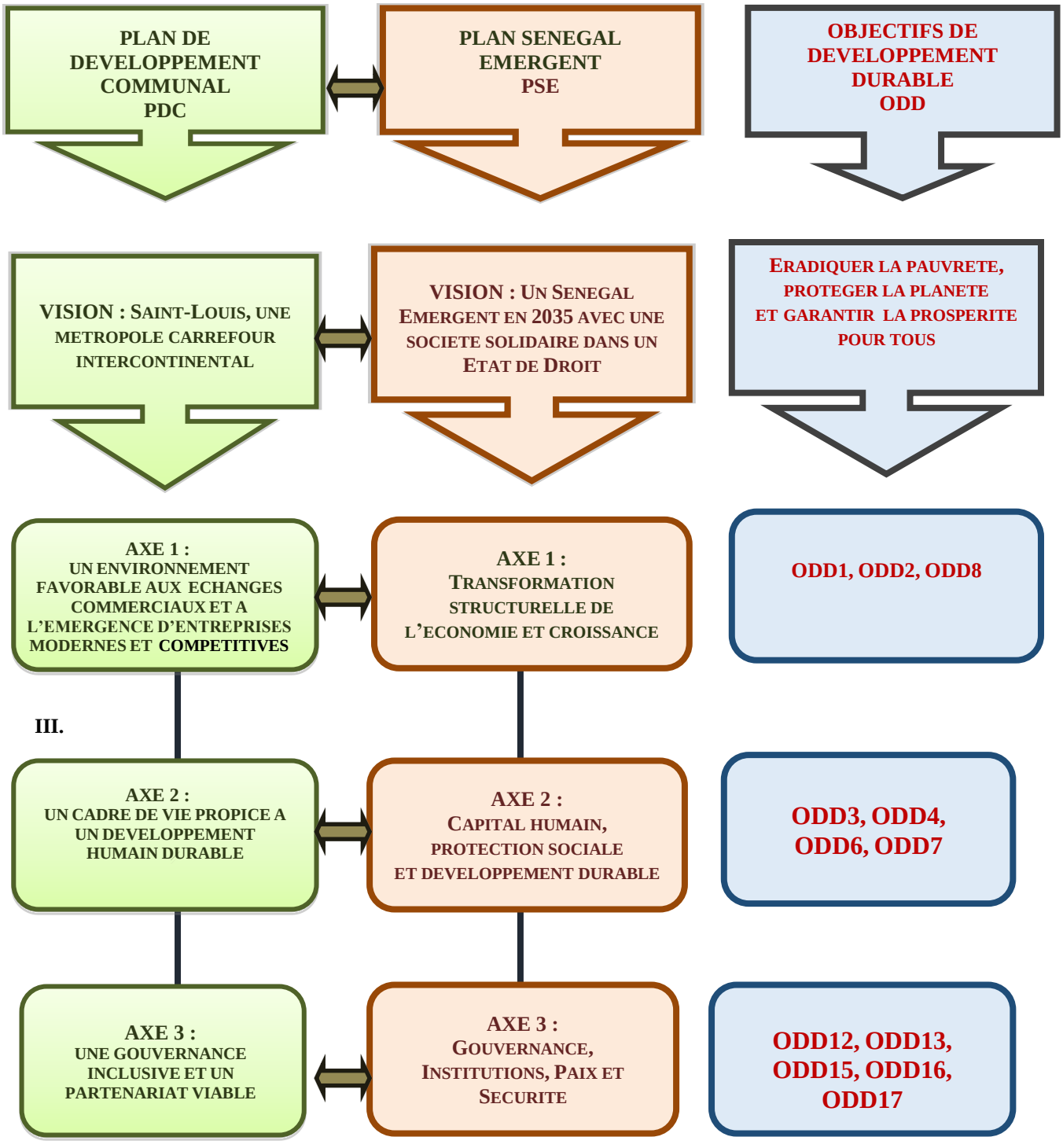
Les caractéristiques spécifiques de la commune sont marquées principalement par (1) sa position stratégique entre le Sénégal, des pays du Maghreb et du sud du Sahara ainsi qu'une partie de l'Europe (2) La forte présence de l'eau offrant des opportunités de production et de mobilité mais aussi des contraintes liées aux méfaits des changements climatiques (inondations, avancée de la mer etc., (3) ses énormes potentiels historiques et culturels. Cette configuration ajoutée à sa fonction de capital du nord du Sénégal, offre tous les atouts pour faire de la commune, « **une métropole carrefour intercontinental** » à l'horizon 2035.

Cette vision doit reposer sur d'une part, la réalisation de projets structurants constitués de grands espaces industriels et commerciaux, un système de transports interne et externe efficace (routier, fluvial et aérien), des dispositifs durables de protection du territoire contre les éventuelles calamités naturelles et de gestion des déchets et des eaux pluviales. Et d'autre part, un accompagnement des hommes et des femmes porteurs de projet, le renforcement de capacité des acteurs et une gouvernance participative et inclusive qui repose sur la participation citoyenne et la promotion du partenariat. Tout le dispositif sera coordonné avec une plateforme web accessible à tous les acteurs et une couverture en internet haut débit de tous les espaces d'activités socio-économiques.

L'envole vers cette vision est déjà prise avec entre autre, la mise en œuvre du PDT, les projets de port fluviomaritime et la navigation fluvial de l'OMVS en cours. En articulation aux objectifs du Plan Sénégal Emergent et à ceux du développement Durables (ODD), la réalisation de cette vision repose sur les trois axes suivants :

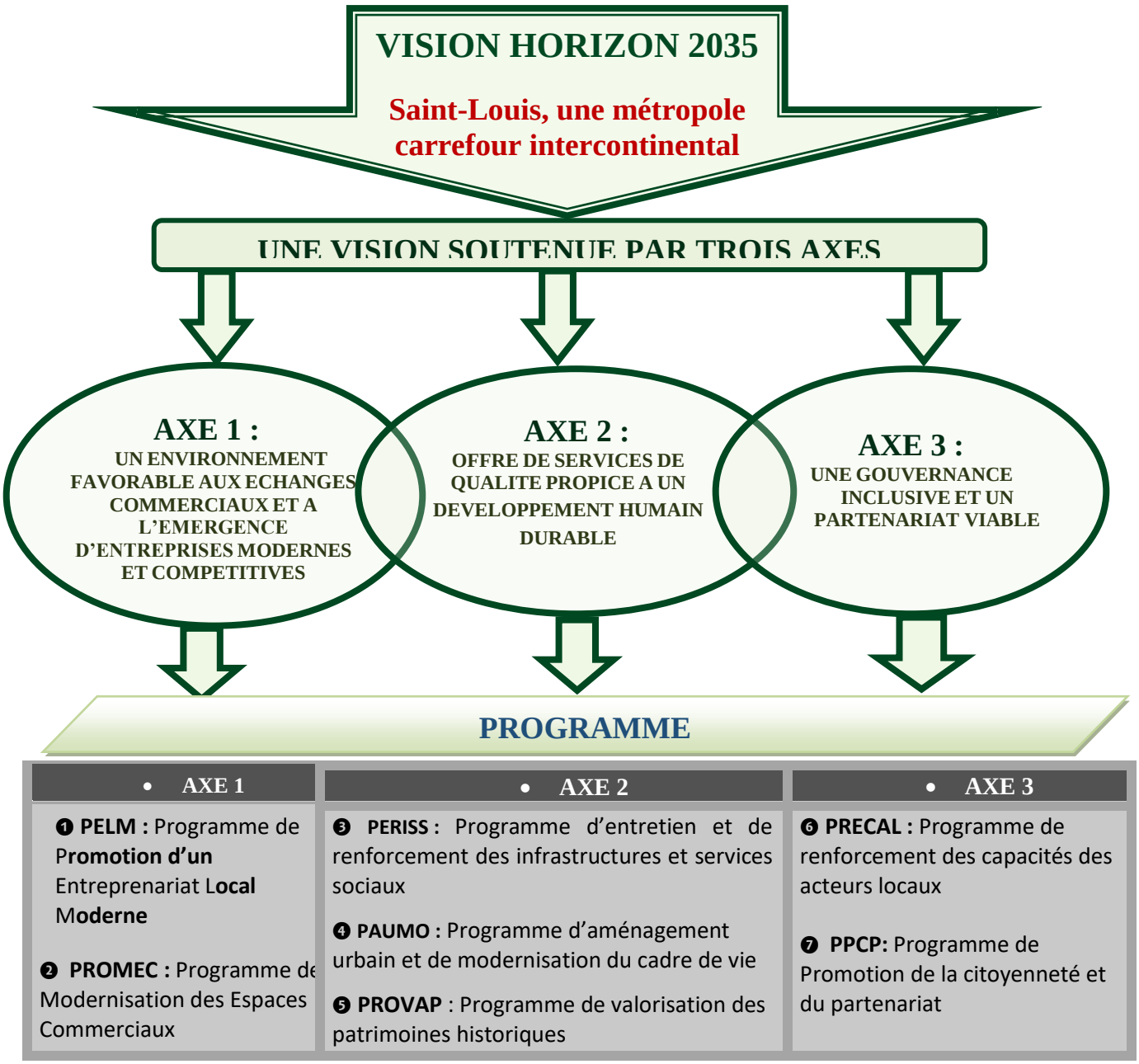
- **AXE 1**: Un environnement favorable aux échanges commerciaux et à l'émergence d'entreprises modernes et compétitives
- **AXE 2** : Un Cadre de vie propice à un développement humain durable
- **AXE 3**: Une gouvernance inclusive et un partenariat viable

II. STRUCTURE DE L'ARTICULATION DU PDC DE SAINT-LOUIS AU PSE ET AUX ODD



III.

III. SCHEMAT DE LA VISION PROGRAMMATIQUE A L'HORISON 2035



Le PDC renfeme 7 programme constitués de 105 projets pour un coût global de 32 milliards 634 millions 952 milles. Plus de la moitié du budget soit 62% est concentrée dans le programme d'aménagement urbain et de modernisation du cadre de vie (PAUMO) qui porte le fondement des changements vers « **la métropole carrefour intercontinentale** ».

NOMBRE DE PROJET ET BUDGET PAR PROGRAMME

AXE	PROGRAMME	NB PROJET	COUT (en milliers FCFA)	%
A1	PELM	6	650 000	2%
	PROMEC	6	3 580 273	11%
A2	PERISS	42	7 013 599	21%
	PAUMO	32	20 329 580	62%

	PROVAP	7	772 500	2%
A3	PRECAL	5	170 000	0,6%
	PPCP	7	119 000	0,4%
Total		**105**	**32 634 952**	100%

Il faut noter que la plupart des programme sont déjà en cours de fianancement avec un grand nombre de projets démarrés. Le tableau suivant fait état des niveaux de financement des programmes.

NIVEAUX DE FINANCEMENT DES PROGRAMMES

AXE	PROGRAMME	NB TOTAL DE PROJET	COUT (en milliers FCFA)	NB DE PROJETS FINANCES	COÛT DES PROJETS FINANCES	NIVEAU DE FINANCEMENT
A1	PELM	6	650 000	0	-	0%
	PROMEC	6	3 580 273	1	80 273	2%
A2	PERISS	42	7 013 599	5	2 772 809	40%
	PAUMO	32	16 865 500	13	14 750 500	87%
	PROVAP	7	772 500	4	744 500	96%
A3	PRECAL	5	170 000	1	110 000	65%
	PPCP	7	119 000	0	-	0%
Total		**105**	**29 170 872**	**24**	**18 458 082**	**63%**

Avec le Programme de développement Touristique (PDT), 96% du budget du programme de promotion et de la valorisation des patrimoines (PROVAP) est mobilisé.Pour ce qui concerne le PAUMO, 87% du budget est mobilisé avec le PDT, les projets ACTING et la route de l'hydrobase financés par l'AFD ; le programme d'asainissement des 10 villes financé par l'Etat et la BOAD (6 milliards) etc.

IV. LE CADRE DES RESULTST PAR PROGRAMME

AXE 1 : UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX ECHANGES COMMERCIAUX ET A L'EMERGENCE D'ENTREPRISES MODERNES ET COMPETITIVES

- **PROG 1 : Programme de Promotion d'un Entreprenariat Local Moderne (PELM)**

Ce programme vise d'une part à réduire le taux de chômage par l'offre d'opportunité de financement des projets des jeunes et des femmes pour la création de nouveaux entrepreneurs, et d'autre part la modernisation de nos entreprises afin de les rendre plus compétitives sur les marchés national et international. Les jeunes porteurs de projets sont appuyés avec la mise en place d'un fonds de développement local et d'un comité d'encadrement impliquant les chambres consulaires et les structures dédiées pour la formalisation et la professionnalisation de leur entreprise. Une plateforme web et une couverture internet à haut débit des zones de concentration des unités industrielles sont réalisées pour faciliter la communication, l'accès aux marchés et la promotion de leurs produits.

OBJECTIF GENERAL
Réduire considérablement le taux chômage des jeunes

OBJECTIFS SPECIFIQUES	
Offrir des opportunités de création de nouvelles entreprises par les	Formaliser plus de la moitié des entreprises de jeunes et moderniser les zones de concentration des entreprises

RESULTATS

RESULTATS PROG 1	EXTRANTS
De nouvelles entreprises de jeunes et de femmes sont créées à partir des fonds mis en place	Un fonds de promotion de l'entreprenariat de 600 millions est mis en place
	Un fonds de financement de projets de micro jardinage hors sol de 25 millions est mise en place
	Un comité de sélection et d'accompagnement des porteurs de projet est mis en place
Les conditions de mise en marche d'entreprises compétitives sont installées	L'unité de recyclage des déchets plastiques est mise en marche
	Le projet de l'usine de pavage de Ngallèle est relancé
	La zone industrielle est dotée d'un espace TIC avec internet à haut débit

PROG2 : Programme de Modernisation des Espaces Commerciaux (PROMEC)

Les sites d'échanges commerciaux sont aménagés et dotés d'équipements adéquats. Un grand centre commercial d'envergure sous régionale avec des espaces dédiés et une couverture en internet haut débit sera installé sur le site du marché de Sor. Les foires commerciales et artisanales sont encadrées pour leur tenue régulière et dans les meilleures conditions avec un aménagement au préalable, des sites dédiés.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Faire de Saint-Louis un carrefour d'échange commercial international	Offrir les conditions favorables au développement des échanges commerciaux

RESULTATS

RESULTATS PROG 1	EXTRANTS
La ville de Saint-Louis devient un grand centre d'échange	Un grand marché central moderne est construit à Saint-Louis
	Le foirail de bétail de Darou est aménagé et équipé
	Un foirail de bovin est ouvert
	Les marchés secondaires de la commune sont réaménagés
	Un site de stationnement des camions frigorifiques est aménagé

AXE 2 : UN CADRE DE VIE PROPICE A UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

PROG1 : programme d'entretien et de renforcement des infrastructures et services sociaux (PERISS)

L'entretien des infrastructures et équipements scolaires, sanitaires, hydrauliques, sportives et culturelles à caractère public, et le renforcement de la qualité de l'offre de service dans ces domaines constituent les fondements de ce programme. Il vise à offrir aux populations un cadre d'épanouissement nécessaire au développement de ressources humaines de qualité. Ce programme est soutenu par une forte sensibilisation sur les bonnes attitudes citoyennes pour leur participation à la pérennisation de la qualité des services sociaux offerts.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES		
Améliorer considérablement les conditions de vie des populations de la commune	Maintenir en l'état et en permanence, le patrimoine en infrastructure sociale	Assurer une couverture parfaite de la commune en infrastructures et services sociaux de qualité	Offrir à toutes les catégories d'acteurs économiques et sociaux une opportunité d'accès aux TIC

RESULTATS PROG 1	EXTRANTS
La longévité de la qualité des infrastructures et services sociaux est assurée	Six écoles sont réhabilitées
	68 établissements scolaires ont leurs blocs d'hygiènes réhabilités ou renforcés
	628 salles de classes sont réhabilitées
	Les infrastructures sportives de la commune sont réhabilitées
	Les conduites d'eau potables vétustes de la commune sont remplacées
	10 millions sont mobilisés chaque année pour l'entretien des infrastructures et équipements sanitaires
Chaque citoyen de la commune a accès à des services sociaux de qualités	Les 2 centres de promotion et de réinsertion sociale sont appuyés
	la scolarisation des enfants déficients mentaux et des enfants autistes et sourd-muet est assurée
	2 écoles sont dotées de bornes fontaines, 13 écoles sont remblayées, des rampes d'accès sont construites dans les écoles fréquentées par des handicapés moteurs, des bourses d'excellence sont octroyées aux meilleurs élèves
	3 nouvelles écoles préscolaires sont construites
	4129 nouvelles tables-bancs sont acquis
	2 nouveaux collèges et 2 nouveaux lycées sont ouverts dans la commune
	Les 2 unités de biogaz existantes sont renforcées et 3 nouvelles unités sont crées
	6 quartiers ont leur réseau d'AEP densifié
	Les comités de gestion des stades sont redynamisés et des formations de moniteurs sportifs sont offertes
	5 parcours sportifs sont installés
	Les infirmeries de 4 lycées de la commune sont réouvertes
	Le poste de santé de Médina Course est mis aux normes
	3 infirmiers et 3 sages-femmes sont recrutés, 7 logements

	d'ICP et 7 maternités sont construits
	4 nouveaux postes de santé sont construits dans 4 quartiers
	Une classe braille est ouverte
Les opportunités d'accès aux TIC sont à la portée de tous les acteurs économiques et sociaux	Une plateforme informatique et services associés (PISA), est créée intégrant des espaces dédié à toutes les activités socio-économiques et accessible à toutes les catégories socio-professionnelles
	Cinq espaces numériques

PROG2 : programme d'aménagement urbain et de modernisation du cadre de vie (PAUMO)

La vulnérabilité environnementale de Saint-Louis marquée la spécificité de son écosystème met la commune dans une posture très fragile qui induit deux phénomènes très contraignants pour le développement de son cadre de vie : (1) la restriction des terres aedificandi provoquant des occupations irrégulières et une forte demande non satisfaite en parcelle d'habitation (2) des inondations de certains quartiers en saison des pluies et des destructions de maisons avec l'avancée de la mer.

Le PAUMO vise à apporter des solutions préventives et curatives à travers des projets de régularisations des installations dans certains quartiers, la construction de brise-lame pour freiner l'avancée de la mer. Des projets sont également envisagés pour l'amélioration des réseaux d'assainissement, la restructuration des équipements et circuits de transport routier, fluvial et aérien et la création sur les berges fluviales d'espace de loisirs, de restauration, etc. proposé aux porteurs de projets privés dans ces domaine. Pour les ordures, une requalification du CET est envisagée avec l'implication des collectivités territoriales du département sur la gestion et la valorisation des déchets à travers l'intercommunalité.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES		
Instaurer un environnement saint et un cadre de vie propice à un épanouissement humain durable	Mettre en place des dispositifs de gestion des déchets solides et liquides dont la valorisation est partagée avec les communes voisines	Prendre des dispositions préventives et curatives contre les méfaits des changements climatiques	Une bonne mobilité des biens et des personnes à l'intérieur de la commune et vers d'autres destinations

RESULTATS

RESULTATS PROG 1	EXTRANTS
Des systèmes d'assainissement et de gestion des ordures efficaces sont mis en places et un programme de valorisation des déchets partagé avec les communes voisines est mis en place	L'espace de collecte des eaux de ruissellement de Pikine 700 est réaménagé
	1000 bacs à ordure sont acquis
	Les équipements du service de nettoiement sont améliorés
	des comités de surveillance des sites de déversement des ordures sont mis en place avec les conseils de quartier
	Les sites relais pour la collecte des ordures sont réouverts
	Le réseau d'assainissement de Guet Ndar est très amélioré
	Le projet du CET est relancé

	Un programme d'assainissement est exécuté avec le « Prog des 10 villes »
Des dispositions de protection du territoire communal et de prise en charge des éventuelles calamités naturelles sont prises	Une brise lame de 4 km est construite sur la façade maritime
	La brèche est stabilisée
	Les populations affectées par l'avancée de la mer sont recasées
Des systèmes de transports terrestre, fluviomaritime et aérien pertinents et efficaces sont développés	Les voiries de certains quartiers sont aménagées
	Le Pont Moustaph M Gaye est réhabilité
	Les principales voiries du quartier de Pikine 700 sont aménagées
	L'aéroport de Saint-Louis est mis aux normes internationales
	Le plan de circulation interne est réaménagé
	Les gares de stationnement internes à la commune sont réaménagées et équipés
	Un circuit de transport routier Saint-Louis-Nouackchout-Casablanca est créé à partir de la Gare de Saint-Louis
	Un deuxième pont est construit sur le grand bras du fleuve
Un cadre favorable à un habitat sécure et à l'épanouissement humain est offert partout dans la commune	Restructuration et alignement de 5 quartiers de la commune
	Des occupations dans 6 quartiers situés dans le titre foncier communal sont régularisées
	Un cadre de concertation élargi aux services techniques (Cadastre, Domaine, Urbanisme, etc.) sur les normes et procédures de régularisation foncière est mis en place
	L'assiette foncière disponible dans la commune est évaluée
	5 sites de loisirs et de prestation de services sur les berges fluviales sont créés
	3 espaces verts de la commune sont réaménagés
	Le réseau d'éclairages public de l'av Gle De Gaulle-Polica-Oil Lybia est renouvelé
	Les réseaux d'éclairage public de 6 quartiers sont entretenus et renforcés
	principales voiries du quartier de Pikine 700

PROG3 : Programme de valorisation des patrimoines historiques et culturels (PROVAP)

La place qu'occupe Saint-Louis sur le classement des patrimoines historiques par l'UNESCO justifie la pertinence de ce programme qui vise essentiellement à préserver et à valoriser les monuments historiques et le potentiel culturel de la ville. Le comité de sauvegarde mis en place à cet effet sera redynamisé avec la mise en œuvre de son plan d'action 2015-2020, l'agenda culturel sera validé ainsi que la cartographie du patrimoine immatériel.

Ces projets visent essentiellement à renforcer la bonne place qu'occupait Saint-Louis dans le patrimoine historique mondial et contribuent à la promotion de la destination touristique de la commune de Saint-Louis et son environnant.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Donner à Saint-Louis une place primordiale dans la liste des destinations touristiques mondiales	Préserver et valoriser les potentiels historiques et culturels de Saint-Louis

RESULTATS

RESULTATS PROG 1	EXTRANTS
Saint-Louis occupe une bonne place dans le classement des patrimoines de l'humanité et offre une richesse culturelle rayonnante	la maison du Patrimoine est réhabilitée
	La place Faidherbe et l'avenue Jean Mermoz sont requalifiés
	Le plan d'action 2015-2020 du Comité de sauvegarde du patrimoine historique de la commune, est mise en œuvre
	Les monuments historiques de la commune sont réhabilités
	l'agenda culturel de la commune est vulgarisé et mis en œuvre
	la cartographie du patrimoine immatériel de la commune est validée et vulgarisée
	Les infrastructures culturelles de la commune sont réhabilitées

AXE3 : UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE ET UN PARTENARIAT VIABLE

PROG 1 : Programme de renforcement des capacités des acteurs locaux (PRECAL)

Chaque année, la commune essaie de mobiliser des moyens sur ses ressources propres d'abord et avec l'appui des partenaires pour offrir des sessions de formation à l'endroit des élus, des organisation communautaires, des communicateurs, des jeunes et femmes entreprenants etc. Ces formations mettront l'accent sur les domaines d'activités des acteurs, sur les techniques de création et de gestion d'entreprises en rapport avec les opportunités des TIC ainsi que la prise en compte de la dimension genre dans les projets. La bonne capacité de gestion des acteurs locaux est une condition pour assurer le portage de la nouvelle dynamique vers la modernisation des environnements des entreprises et des commerces.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Contribuer à l'amélioration de la qualité des ressources humaines de la commune	Améliorer les niveaux de compétence et d'équipement des acteurs locaux

RESULTATS

RESULTATS PROG 1	EXTRANTS
Les acteurs locaux réalisent des résultats très performants dans la réalisation de leurs missions	Les Délégués de quartier sont formés sur leurs missions, rôles et responsabilités
	Les élus locaux et les équipes techniques municipales sont formés sur leurs missions
	Le bâtiment des services techniques Municipaux est construit
	Le siège pour le conseil communal de la jeunesse est ouvert et équipé
	un siège pour le Conseil municipal des enfants est ouvert et équipé

PROG2 : Programme de promotion de la citoyenneté et du partenariat (PPCP)

Ce programme à deux volets vise d'une part à promouvoir une culture citoyenne à travers le renforcement des moyens de fonction des structures d'enfants et de jeunes, des activités de sensibilisation, de communication et de décoration aux personnes distinguées par leurs comportements et actes citoyens qui profitent à la commune. D'autre part, il cherche à contribuer au renforcement des

liens de partenariat existants et au développement de nouveaux partenariats (intercommunalité, national et international). Les conseils de quartier sont redynamisés pour accompagner activement la commune dans ce programme.1

Ceci permet à la commune de Saint-Louis de partager ses bonnes expériences en matière de partenariat mais aussi de contribuer à l'ODD 17 qui encourage cette dynamique pour la réalisation des 16 autres ODD. Saint-Louis peut devenir ainsi, la commune modèle dans ce domaine avec la mise en place d'un service des partenariats de coopération fort qui anime son réseau de partenaires et organise tous les 2 ans, la journée mondiale du partenariat pour la consolidation des liens déjà établis, la création de nouveau partenariat et le co-financement de projets urgents.

OBJECTIF GENERAL
Saint-Louis est citée parmi les modèles en matière de bonne gouvernance et de promotion du partenariat



OBJECTIFS SPECIFIQUES	
Inculquer aux acteurs locaux une culture citoyenne basée sur la transparence et le patriotisme	Consolider les liens de partenariat qui existent et favoriser la création de nouvelles coopérations

RESULTATS

RESULTATS PROG 1	EXTRANTS
La commune a adopté une nouvelle dynamique pour un développement de la culture citoyenne chez les populations	Un plan de communication institutionnelle est défini et mis en œuvre
	Les populations sont régulièrement sensibilisées sur l'utilisation des réseaux d'évacuation des eaux pluviales et usées
	Les conseils de quartier sont redynamisés
La dynamique partenariale de Saint-Louis à l'instar de l'ODD 17 contribue fortement à l'atteinte de la vision et des projets sont portés par le cadre qui unit les CL du département	Un service chargé du partenariat et de la coopération est créé à la mairie
	La journée internationale du partenariat est innovée à Saint-Louis
	Un comité de réflexion est mise en place pour accélérer le processus de mise en place de l'intercommunalité

V. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de ces 7 programmes gages de la réalisation de la vision des acteurs politiques, exige la disponibilité de ressources financières et une stratégie efficace reposant sur un bon suivi des actions lors de leur réalisation.

En effet, pour suivre la dynamique de notre approche, la commune peut désigner pour chaque programme, un responsable chargé du pilotage de sa promotion et de son exécution.

Les chargés de programmes qui n'étaient pas membres du comité de suivi du PDC, les deviennent aussitôt après leur nomination pour intégrer le dispositif de suivi et d'évaluation unique, mise en place.

Pour le financement des programmes, les sources suivantes sont préconisées :

- Le budget propre de la commune
- L'Etat à travers ses programmes et le budget programme

- une table ronde des partenaires techniques et financiers.
- Les appels à projets

VI. STRATEGIE DE SUIVI ET D'EVALUATION

Le cadre de concertation pour la planification et le suivi-évaluation du développement (CCPSED) mis en place pour porter le processus d'élaboration du PDC sera élargi au partenaire intervenant dans la commune. Les commissions thématiques sont chargées d'organiser la collecte et d'exploiter les données de suivi des projets à travers des rencontres périodiques. Les résultats sont partagés et validés lors des rencontres du CCPSED.

Les chargés de programmes et les présidents de commissions sectoriels sont chargés du portage de la diffusion des résultats des domaines spécifiques, les concernant. Le coordonnateur du CCPSED, se charge de la diffusion du document de synthèse.

Le processus de suivi est résumé dans le tableau suivant :

PLAN DE SUIVI-EVALUATION DU PDC

ACTIVITE	OUTILS	ECHEANCE	LIVRABLE
Suivi des projets en cours	Matrice des projets en cours	Trimestriel	Rapport précisant le niveau d'évolution des projets en cours
Suivi de l'évolution de la situation de référence	Situation de référence par secteur	Semestriel	Rapport précisant le niveau d'évolution de la réduction des gaps
Evaluation du plan d'investissement	Matrice du PIL	Annuelle	Rapport d'évaluation précisant le niveau d'atteinte des résultats

ANNEXES : LE PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL

PROJET	DESCRIPTIF	LOCALISATION	SECTEUR	COUT (en milliers FCFA)	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	PARTENAIRES/ BAILLEUR
AXE 1 : UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX ECHANGES COMMERCIAUX ET A L'EMERGENCE D'ENTREPRISES MODERNES ET COMPETITIVES				**4 230 273**	**290 273**	**10 000**	**2 710 000**	**510 000**	**710 000**	
Programme de Promotion d'un Entreprenariat Local Moderne (PALM)				**650 000**	**210 000**	**10 000**	**210 000**	**10 000**	**210 000**	
Financement de projet de micro jardinage hors sol	financement, entretien et vulgarisation du micro jardinage hors sol	Commune	Agriculture	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Commune, Partenaires
Appui à l'organisation annuelle de la foire artisanale	financement sensibilisation et accompagnement pour l'organisation d'une foire internationale	Territoire communal	Artisanat	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Commune
Mise en marche de l'unité de recyclage des déchets plastiques	Appui à la relance des activités de l'usine de recyclage des déchets plastiques	Ndiolofène	Industrie	0						Commune, Etat et autres partenaires
Relance de l'usine de pavage	Etat des lieux et relance des activités de l'usine de pavage de Ngalléle	Ngallèle	Industrie	PM						Commune, Etat et autres partenaires
Mise en place d'un fonds de promotion de l'entreprenariat local	Création d'un comité de sélection de projets de jeunes pour la création ou la modernisation de leur propre entreprise	Commune	Industrie	600 000	200 000		200 000		200 000	Commune, Etat et autres partenaires

Intégration du volet entreprenariat dans la plateforme web et installation et équipement d'un espace web à haut débit dans la zone industrielle	Création de l'espace des entreprises dans la plateforme web pour la promotion de leurs produits et la mise en relation avec les marchés	Commune	Industrie	0	0	0	0	0	0	Commune
Programme de Modernisation des Espaces Commerciaux (PROMEC)				**3 580 273**	**80 273**	**0**	**2 500 000**	**500 000**	**500 000**	
construction d'une centrale d'achat moderne	création d'une centrale d'achat moderne avec le PPP	Commune	Commerce	2 000 000			2 000 000			Commune, Partenaires
Réhabilitation et modernisation du foirail de Darou	réaménagement et équipement du foirail de Darou	Darou	Elevage	500 000					500 000	Commune, Partenaires
Aménagement d'un fora de bovin	délimitation d'un site, construction et équipement d'un foirail moderne pour les bovins	Commune	Elevage	500 000				500 000		Commune, Partenaires
Aménagement de la plate-forme de Guet Ndar	développement et suivi de la plate-forme de Guet Ndar	Guet-Ndar	Pêche	80 273	80 273					Fonds Entretien Routier Annuel/Etat
Aménagement d'un site de stationnement des camions frigorifiques	réhabilitation de la berge pour abriter des camions	Commune	Pêche	300 000			300 000			Commune, Partenaires
Réaménagement du marché de Pikine	Réaménagement du site avec une ouverture au côté inverse de la RN2	Pikine	Commerce	200 000			200000			Commune, Partenaires
AXE 2 : OFFRE DE SERVICES DE QUALITE PROPICE A UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE				**28 115 679**	**22 375 975**	**1 927 386**	**861 146**	**1 659 586**	**1 291 586**	
programme d'entretien et de renforcement des infrastructures et services sociaux (PERISS)				**7 013 599**	**3 323 895**	**1 059 386**	**823 146**	**1 037 586**	**769 586**	
Appui au fonctionnement des 02 Centres de Promotion et Réinsertion Sociale	Subvention pour une bonne coordination des activités	Ndiolofène, Léona et Ndar-Toute	Action Sociale	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune, Etat et autres partenaires

Dotation de matériels et d'appareils aux personnes vivantes avec un handicap	Montant forfaitaire pour faciliter la mobilité des handicapés	Commune	Action Sociale	15 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	Commune, Etat et autres partenaires
Appui à la scolarisation des enfants déficients mentaux, des enfants autistes et sourd-muet	Prise en charge de la scolarisation des enfants vivants avec un handicap	Commune	Action Sociale	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Commune, Etat et autres partenaires
Raccordement de 2 écoles au réseau d'AEP	Réaliser une AEP avec BF et raccorder les BH pour 02 écoles afin de combler le gap	EFA Goxumbacc et école Khar Yallah	Education	1 000	1 000					Commune
Construction des rampes d'accès au niveau des infrastructures publiques	Construction de rampes d'accès au niveau des structures scolaires et sanitaires	Commune	Education	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	Commune, Etat et autres partenaires
Remblaiement de 13 écoles (15 camions par école)	195 camions de 16 m3 13écoles	Soukeyna Konaré, Justin Ndiaye, Mamadou Charles Niang, Boubacar Diop, Guinaw Rail, Saer Seye, Franco-arabe Sor Daga, Rawane Ngom, Goxumbaac1, Mamadou Charles Legros Diallo,Sor Daga2, Nalla Ndiaye et	Education	19 500	4 500	5 000	5 000	5 000		Commune, Etat et autres partenaires

		Boly Diaw								
Ouverture de 10 classes d'alphabétisation dont (2 classes par année Léona et Ngallèle)	1 chaque zone populaire (motivation moniteur; matériels; etc	Quartiers populaires	Education	40 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	Commune, Etat et autres partenaires
Réhabilitation de 6 établissements scolaires	Réhabilitation de 6 écoles qui sont en situation de délabrement avancé avec les équipements de bases	Khayar Mbengue, Justin Ndiaye, CEM DUGUY Clédor, Saer Seye, Ndiawar Sarr, Abdoulaye Mbengue Khaly	Education	60 000	10 000	20 000	10 000	20 000		Commune, Etat et autres partenaires
Construction de 3 structures préscolaires	Démarrer avec 3 salles, toilettes et équipements par structure	Goxumbaac, Pikine et Guet-Ndar	Education	75 000		25 000	25 000	25 000		Commune, Etat et autres partenaires
Dotation de bourses d'excellence aux meilleurs élèves	Augmenter le nombre de bourse de la fondation Nicolas ILO par la contribution de la commune	Commune	Education	75 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	Commune, Etat et autres partenaires
Réglementation et modernisation des daaras	Mise en œuvre d'un projet d'appui aux daaras pour réduire la mendicité	Commune	Education	100 000		50 000		50 000		Commune, Etat et autres partenaires

Construction et Réhabilitation des blocs d'hygiène de 68 établissements scolaires	Des latrines à 4 box par établissement, à raison de 500 000 FCFA/box	Toutes les écoles primaires	Education	136 000	20 000	20 000	20 000	33 000	43 000	Commune, Etat et autres partenaires
Acquisition de 4931 table-bancs	Résorber le gap en table-bancs dans tous les établissements	Tous les établissements scolaires	Education	147 930	29 586	29 586	29 586	29 586	29 586	Commune, Etat et autres partenaires
Construction et équipement de 02 collèges et de 02 Lycées	Création de collèges dans les 4 quartiers ciblés et de lycées (à démarrer avec 4 salles, toilettes et équipements par structure)	Médina Course, Pikine, Bango, Langue de Barbarie	Education	200 000	50 000	50 000	50 000	50 000		Commune, Conseil départemental, Etat et autres partenaires
Réhabilitation de 628 Salles de classe	Réfection des salles de classe dont les Urgence sont Nalla Ndiaye, Mamadou Charles Niang, Saer Seye, Ousmane Soumaré, Mamour Dialllo, Goxumbaac 2, Limalé Ndiaye, Ngallèle 2, Insa Coulibaly, Youssou Ndiaye	Commune	Education	314 000	60 000	60 000	60 000	60 000	74 000	Commune, Etat et autres partenaires
Construction de 54 nouvelles salles de classe	Remplacement des abris provisoires et Diminution du gap en salles de classe	CEM Ngallèle, Lycée Ngallèle, Médina Course, Guinaw Rails, Pikine	Education	324 000	60 000	60 000	60 000	60 000	84 000	Commune, Etat et autres partenaires
Renforcement des unités de production de bio gaz existantes et création de trois	Amélioration des unités existantes et création de nouvelles unités pour la	Territoire communal	Energie	30 000			15 000		15 000	ONG le Partenariat, APER

nouvelles unités	promotion des énergies renouvelables									
Renouvellement des conduites d'eau vétustes de la commune	Remplacement de certaines conduites d'eau en état de délabrement avancé	Commune	Hydraulique	75 000			25 000	25 000	25 000	Commune et Etat
Extension/Densification du réseau d'adduction d'eau potable de 6 quartiers	faire une densification au moins pour 6 quartiers	Pikine Guinaw Rail, Khar Yalla, Pikine 700, Médina Darou Marmiyal, Bango	Hydraulique	138 000			46 000	46 000	46 000	Commune, Etat et autres partenaires
Subvention des branchements sociaux au réseau d'eau potable	faire des branchements au moins pour 6 quartiers	Pikine Guinaw Rail, Khar Yalla, Pikine 700, Médina Darou Marmiyal, Bango	Hydraulique	150 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	Commune, Etat et autres partenaires
Redynamisation des comités de gestion du stadium joseph gaye et de Maître Babacar SEYE	création de deux comités de suivi chargés de la gestion et du stadium joseph gaye et de ME Seye	Commune	Jeunesse, Sport et Loisirs	1 500	1 500					Commune, Etat et autres partenaires
Formation de moniteurs sportifs pour la gestion des parcours sportifs	formation; rémunération et entretien de moniteurs sportifs pour la gestion des parcours sportifs	Commune	Jeunesse, Sport et Loisirs	3 000	3 000					Commune, Etat et autres partenaires
Aménagement de 5 parcours Sportifs	aménagement de parcours sportif sur tout le long de la berge fluviale pour 5 sites	HLM/Léona, berge Nord, plage Hydrobase et plage Goxumbaac	Jeunesse, Sport et Loisirs	250 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	Commune, Etat et autres partenaires

Construction d'un complexe sportif et de loisir à la Maison de Lille	vulgarisation et équipement de la maison sis au quartier HLM	HLM	Jeunesse, Sport et Loisirs	791 809	791 809					BCI
Réhabilitation des infrastructures sportives	réfection des infrastructures sportives	Stades Abdoulaye Diagne, Maître Babacar Seye, Wemblay, Marakana, Tennis Club et Racine Club	Jeunesse, Sport et Loisirs	900 000	100 000	200 000	200 000	200 000	200 000	Commune, Etat et autres partenaires
Mise en place d'un système de gestion des déchets biomédicaux	Installation et mise en service du banaliseur en rapport avec les collectivités du département	Commune	Santé	PM						Commune, Collectivités territoriales du département et ADM
Redynamisation des comités de gestion dans toutes les structures sanitaires	Renouvellement de bureau et formation des membres	Commune	Santé	4 000		2 000			2 000	Commune, Etat et autres partenaires
Aménagement d'une Bretelle de liaison reboisée (300m) du poste de santé de Médina course à la route	construction d'une route à 300m du poste de Médina Course	Poste de santé Médina Course-RN	Assainissement et cadre de vie	6 000	1 000	2 000	1 000	1 000	1 000	Commune, Etat et autres partenaires
Réouverture des 4 infirmeries au niveau des lycées	réaménagement et installation des équipements de base	LAF, LCG, LTAP et LCOFT	Santé	8 000	1 000	2 000	1 000	2 000	2 000	Commune, Etat et autres partenaires
Acquisition de boites à pharmacie pour les établissements scolaires (Structures DIPE, élémentaires et moyens pour les	154 boites à pharmacie soit une boite/établissement	Commune	Santé	13 860	4 500	4 800	4 560			Commune, Etat et autres partenaires

premiers soins										
Entretien annuel des infrastructures sanitaires	Montant forfaitaire mobilisé pour l'entretien	Commune	Santé	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	Commune, Etat et autres partenaires
Mise aux normes du poste de santé de Médina Course	restructuration du poste de santé de Médina course, équipement et recrutement de personnel	Médina Course	Santé	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	Commune, Etat et autres partenaires
Recrutement de 3 infirmiers et de 3 sages-femmes	recrutement d'infirmiers pour les structures de santé	Commune	Santé	108 000		108 000				Commune, Etat et autres partenaires
Construction de 7 logements d'ICP/SF	construction et équipements de 8 logements d'ICP/SF	Diamaguene, Ndar Toute, Nord, Sor 0I, Sud et Pikine Sor Diagne	Santé	175 000	70 000	35 000	35 000	35 000		Commune, Etat et autres partenaires
Construction de 7 maternités	construction et équipements de 7 maternités	Diamaguene, Ndar Toute, Nord, Sor 0I, Sor, Sud, Hydrobase et Pikine Sor Diagne	Santé	210 000		42 000	42 000	42 000	84 000	Commune, Etat et autres partenaires
Construction et équipement de 4 postes de santé	construction et équipements pour 3 postes et élargissement et érection de la case de santé de l'hydrobase en poste de santé	Darou, Pikine, Guinaw Rail et Hydrobase	Santé	280 000		140 000		140 000		Commune, Etat et autres partenaires

Mise en place d'une plateforme informatique et services associés (PISA)	Un état des lieux permettra de doter aux structures non équipées, les outils et équipements nécessaires pour accéder aux TIC	Commune	TIC	100 000	10 000	20 000	10 000	30 000	30 000	PNDL
Mise en place de 5 espaces numériques au niveau des quartiers centres	ouverture des espaces numériques au niveau des quartiers	Pikine, Diamaguene, Corniche, Médina Course, île de Saint-Louis et Ndar-Toute	TIC	200 000	50 000	50 000	50 000	50 000		Commune, Etat et autres partenaires
Ouverture d'une classe braille	Une classe braille ouverte au siège de la fondation Nicolas Hilot	Sud	Bducation	6 000	6 000					Fondation Nicolas Hilot
Elaboration et mise en œuvre et évaluation du plan opération sanitaire 2017	Les activités du plan opérationnel de la commune en matière de santé est mise en œuvre avec les acteurs de la santé (les investissements lourds sont isolés)	Commune	Santé	16 000	16 000					commune
Programme de réhabilitation des réseaux et ouvrages d'eaux pluviales	2 km de réseaux d'eaux pluviales réhabilités, 2 stations de pompage d'eaux pluviales, 4 km de réseau	Commune	Assainissement et cadre de vie	900 000	900 000					Etat
Programme de renouvellement du réseau de l'Ile à Saint Louis	10 km de réseaux réhabilités	Commune	Assainissement et cadre de vie	1 000 000	1 000 000					Etat
programme d'aménagement urbain et de modernisation du cadre de vie (PAUMO)				**20 329 580**	**18 301 580**	**862 000**	**32 000**	**617 000**	**517 000**	

Aménagement de 5 sites de loisirs et de prestation de services sur les berges fluviales	aménagement et installation de dispositifs prêts à accueillir des investisseurs et des prestataires de service privés (restauration, espaces de jeux et de loisirs, numériques, …)	Goxumbaac, Ndar Toute, Corniche, Ndilofène et Pikine	Assainissement et cadre de vie	1 500 000		600 000		600 000	300 000	Commune, Etat et autres partenaires
Aménagement des espaces de collecte des eaux de ruissellement de Pikine 700	aménagement et organisation de la gestion	Pikine 700	Assainissement et cadre de vie	50 000	50 000					Commune, Etat et autres partenaires
Construction de voiries urbaines	délimitation de la voirie et définition d'un plan d'action et de suivi	HLM, Rue Thierno Ousmane SY, Avenue Mademba Diop, Oil Lybia-Sankoré,Marmyal	Assainissement et cadre de vie	PM						BAD/Promovil
Acquisition de 1000 bacs à ordure	acquisition et organisation de la distribution des bacs à ordures	Commune	Assainissement et cadre de vie	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune, Etat et autres partenaires
Entretien des équipements du service de nettoiement	entretien et suivi des équipements du service de nettoiement	Commune	Assainissement et cadre de vie	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	Commune, Etat et autres partenaires
Aménagement et Réhabilitation de 3 espaces verts	équipement des 4 espaces verts	Goxumbaac (Frontière) et 2 jardins place Abdoulaye Wade	Assainissement et cadre de vie	15 000	5 000	5 000	5 000			Commune, Partenaires

Installation des comités de surveillance des sites de déversement des ordures en rapport avec les conseils de quartiers	définir des sanctions pour le respect des règles	Goxumbaac, Ndar Toute, Guet-Ndar, Hydrobase, Nord, Sud et Pikine	Assainissement et cadre de vie	15 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	Commune, Etat et autres partenaires
Réouverture des sites relais pour la collecte des ordures	Mise aux normes et réouverture des sites relais dans tout le territoire communal	Commune	Assainissement et cadre de vie	20 000		10 000	10 000			Commune, Etat et autres partenaires
Eclairage public Avenue Gl De Gaulle – Police – Oil Libya	définir un plan de suivi pour l'éclairage de l'Avenue Général De Gaulle	Avenue Général De Gaulle	Assainissement et cadre de vie	27 000	27 000					Commune
Entretien et extension du réseau d'éclairage public	entretien et extension au niveau de 6 quartiers	Pikine, Diaminar, Cité Niakh, Langue de Barbarie, Bango, Ngallèle	Assainissement et cadre de vie	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	Commune, Etat et autres partenaires
Elargissement des deux trottoirs piétons du pont Moustaph Malick GAYE	Réhabilitation du pont Moustaph Malick GAYE	Pont Moustaph Malick GAYE	Assainissement et cadre de vie	132 000	132 000					PDT/AFD
Elargissement des deux trottoirs piétons du pont Moustaph Malick GAYE	financement pour l'élargissement de deux trottoirs sur le pont Moustaph Malick Gaye	Pont Moustaph Malick GAYE	Assainissement et cadre de vie	132 000	132 000					PDT/AFD
Aménagement des principales voiries du quartier de Pikine 700	Réhabilitation des voiries et piste principales	Pikine 700	Assainissement et cadre de vie	400 000		200 000			200 000	Commune
Assainissement du quartier de Guet Ndar (ACTING)	Assainissement intégré du quartier de Guet-Ndar	Guet- Ndar	Assainissement et cadre de vie	551 000	551 000					UE / CG27
Aménagement de la place Pointe à Pitre.	réhabilitation de la place Pointe à Pitre	Ndar Toute	Assainissement	767 000	767 000					PDT/AFD

			et cadre de vie							
Requalification du Centre Enfouissement Technique de Gandon	restructuration du centre Enfouissement Technique de Gandon	Gandon	Assainissement et cadre de vie	1 185 500	1 185 500					PDT/AFD
Programme d'assainissement des 10 villes	5 000 branchements domiciliaires, 07 stations de pompage, 01 station d'épuration, 01 station de traitement de boues de vidange, 50 édicules scolaires	Commune	Assainissement et cadre de vie	6 600 000	6 600 000					ETAT/BOAD
Recasement des populations affectées par l'avancée de la mer	Création d'un centre d'accueil pour les sinistrés	Goxumbaac, Ndar Toute, Guet-Ndar et Hydrobase	Environnement et changement climatique	PM						Commune et Etat
Stabilisation et aménagement de la Brèche	Stabilisation de la brèche pour stopper son évolution	Hydrobase	Environnement et changement climatique	1 243 000	1 243 000					Etat
Construction de brise-lames (4 km) sur la côte maritime	Lutte contre l'érosion côtière	Goxumbaac-Guet-Ndar	Environnement et changement climatique	4 000 000	4 000 000					Etat
Mise aux normes internationales de l'aéroport et promotion de la destination Saint-	Mise en place d'une commission chargée de la question	Commune	Transport	PM						Commune, Partenaires

Louis										
construction d'un deuxième pont sur le grand bras du fleuve	aménagement et création d'un pont sur le grand bras du fleuve	Territoire communal	Transport	PM			-			OMVS
Construction de la route de l'Hydrobase	création d'une route via l'axe Guet Ndar-Hydrobase	Guet Ndar, Hydrobase	Transport	3 464 080	3 464 080					AFD / ETAT
réactualisation du plan de circulation, de la commune	Mise en place d'une commission chargée de proposer au conseil un plan avec l'appui des ST	Territoire communal	Transport	5 000	5 000					Commune
Aménagement gare taxi et car	réhabilitation, entretien, aménagement du garage de Ndar Toute	Ndar Toute	Transport	113 000	113 000					PDT/AFD
pavage des voies secondaires	délimitation, et recensement des voies secondaires	Territoire communal	Transport	PM		-	-	-	-	ADM, Etat
Définition d'un modèle de gestion et du circuit des deux bateaux taxis	identification du circuit et aménagement des points d'embarcation	Territoire communal	Transport	20 000		20 000				Commune, Partenaires
Restructuration et alignement des quartiers irréguliers	organisation et régularisation des quartiers mal structurés	Pikine, Guinaw Rail, Darou, Médina Course, Diaminar	Urbanisme et Habitat	PM		-	-	-	-	Commune, Etat et autres partenaires
Régularisation foncière des quartiers situés dans le titre foncier communal	régulariser et structurer au moins 5 quartiers situés dans le titre foncier communal	Ndiolofène, Cité Niakh, Pikine, Guinaw et Darou;Khor	Urbanisme et Habitat	5 000	2 500	2 500				Commune, Etat et autres partenaires

Mise en place et animation d'un cadre de concertation élargi aux services techniques (Cadastre, Domaine, Urbanisme, etc.) sur les normes et procédures de régularisation foncière	création d'un comité incluant les services concernés pour un meilleur suivi des exigences de la régularisation foncière	Commune	Urbanisme et Habitat	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune, Etat et autres partenaires
Inventaire, immatriculation et valorisation de l'assiette foncière disponible	Détermination et valorisation de l'assiette foncière disponible	Commune	Urbanisme et Habitat	15 000	7 500	7 500				Commune, Etat et autres partenaires
Instaurer un circuit de transport routier Saint-Louis-Nouackchout_Casablanca avec les transporteurs de Saint-Louis	Faire de Saint-Louis un point de départ des bus vers le Maroc via la Mauritanie	Commune	Transport	0	-	0				Commune, Etat et autres partenaires
Programme de valorisation des patrimoines historiques (PROVAP)				**772 500**	**750 500**	**6 000**	**6 000**	**5 000**	**5 000**	
Requalification Place Faidherbe	réorganisation du plan d'action de la place Faidherbe	Ile	Assainissement et cadre de vie	200 000	200 000					PDT/AFD
Réhabilitation de la maison du Patrimoine		Sud	Assainissement et cadre de vie	240 000	240 000					PDT/AFD
Requalification Avenue Jean Mermoz	réorganisation du plan d'action de l'Avenue Jean Mermoz	Quartier Nord	Assainissement et cadre de vie	300 000	300 000					PDT/AFD
Mise en œuvre du Plan d'action 2015-2020 du Comité de sauvegarde du patrimoine historique de la	Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine de Saint-Louis	Commune	Culture	PM						Commune, Etat et autres partenaires

commune										
Validation et Vulgarisation de l'agenda culturel	définir un processus pour le respect des engagements pris	Commune	Culture	4 500	4 500					Commune, Etat et autres partenaires
Validation et Vulgarisation de la cartographie du patrimoine immatériel de la commune	sensibiliser pour une meilleure visibilité	Commune	Culture	3 000	1 000	1 000	1 000			Commune, Etat et autres partenaires
Entretien des infrastructures culturelles	réfection; entretien et suivi régulier des infrastructures culturelles	Commune	Culture	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Commune, Etat et autres partenaires
AXE 3 : UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE ET UN PARTENARIAT VIABLE				**289 000**	**138 000**	**51 500**	**24 000**	**51 500**	**24 000**	
Programme de renforcement des capacités des acteurs locaux (PRECAL)				**170 000**	**121 000**	**13 500**	**11 000**	**13 500**	**11 000**	
Formation des Délégués de quartier sur leurs missions, rôles et responsabilités	Renforcement de capacités des délégués	Commune	Gouvernance	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune, ONFP, Autres partenaires
Formation des élus locaux et de l'équipe technique municipale	formation à la carte ou modulaire sur les missions, le leadership local, le genre, les changements climatiques etc.	Commune	Gouvernance	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	Commune, Partenaires
Construction du bâtiment des services techniques Municipaux	délimitation d'un site et création d'un local abritant les services techniques municipaux	Commune	Gouvernance	110 000	110 000					PDT / AFD
Ouverture et équipement d'un siège pour le Conseil municipal des enfants	création d'un local servant de siège pour le conseil municipal des enfants	Commune	Gouvernance	5 000		2500		2500		Plan International, Partenaires

Ouverture d'un siège pour le conseil communal de la jeuness	Octroi d'un bureau au CCJ dans un bâtiment de commune	Commune		0						Commune
Programme de Promotion de la citoyenneté et du partenariat (PPCP)				**119 000**	**17 000**	**38 000**	**13 000**	**38 000**	**13 000**	
Sensibilisation des populations sur l'utilisation des réseaux d'évacuation des eaux pluviales et usées	organisation de campagne dans tout le territoire communal	Commune	Assainissement et cadre de vie	1 000	1 000					Commune, Etat et autres partenaires
Redynamisation des conseils de quartier	création d'un comité de suivi et d'évaluation pour les conseils de quartiers	Commune	Gouvernance	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune
Création d'un service chargé du partenariat et de la coopération	Un service dédié pour une animation du réseau des partenaires de la commune	Commune	Gouvernance	25 000	5000	5000	5000	5000	5000	Commune
Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication institutionnelle	Tournées régulières au niveau des quartiers, Journées de consultation populaire, animation d'émissions interactives, etc.	Commune	Gouvernance	30 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	Commune
Organisation des journées internationales du partenariat	regroupement biannuel de tous les partenaires de Saint-Louis pour une consolidation des liens d'échange et d'identification d'actions collectives (ODD 17)	Commune	Gouvernance	50 000		25 000		25 000		Commune, Partenaires
Mise en place d'une commission de dialogue avec les	faire la promotion de l'intercommunalité	Commune	Urbanisme et Habitat	3 000	3 000					Commune, Etat et autres partenaires

communes voisines pour le développement de projets d'habitats										
Mise en place et animation d'un comité ôur l'accèlération du processus de mise en place de l'intercommunalité	un comité travaille avec le progep pour la mise en place du GIC	Commune	Gouvernance	5 000	1 000	1000	1000	1000	1000	Commune
TOTAL GENERAL				**32 634 952**	**22 804 248**	**1 988 886**	**3 595 146**	**2 221 086**	**2 025 586**	